

LA PLAINE DE LA GARONNE

UNITÉ PAYSAGÈRE



Version : 14.06.2021



TABLE DES MATIÈRES

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DE LA PLAINE DE LA GARONNE

CE QUI FAIT PAYSAGE – LE SOCLE SUPPORT

LA GÉOLOGIE

LA GÉOMORPHOLOGIE

L'HYDROGRAPHIE

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

CE QUI FAIT PAYSAGE – LES ACTIONS DE L'HOMME

LES PRATIQUES ET USAGES

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

LES FORMES URBAINES

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

CE QUI FAIT PAYSAGE – L'HOMME ET SON TERRITOIRE

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES

LES ENJEUX ET CIBLES D'ACTION

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

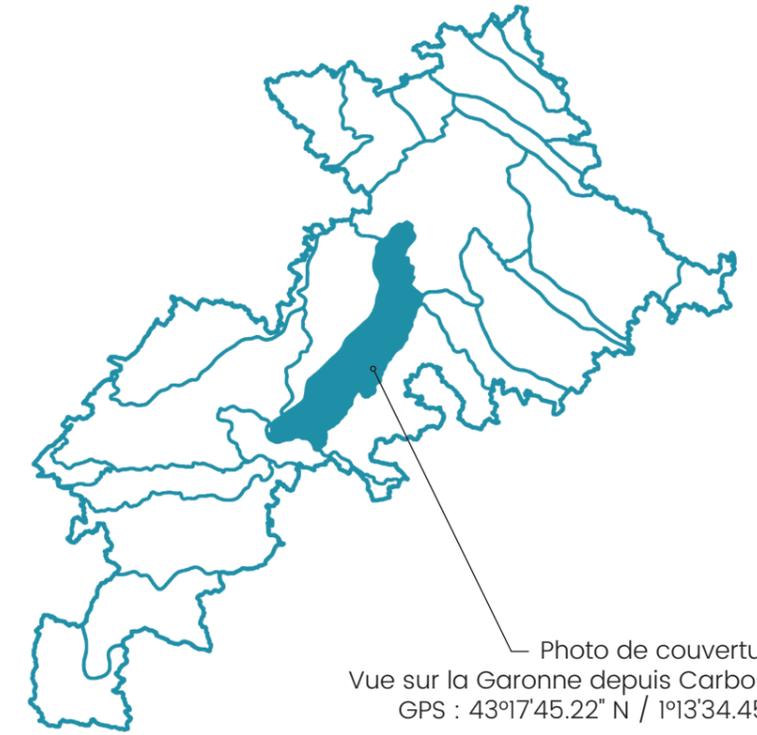


Photo de couverture :
Vue sur la Garonne depuis Carbonne
GPS : 43°17'45.22" N / 1°13'34.45" E

Plaine agricole
Panorama pyrénéen
Vallée exploitée et industrialisée
Riche patrimoine bâti





L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ La plaine de la Garonne

LA PLAINE DE LA GARONNE

Située au centre du département, orientée selon un axe sud-ouest / nord-est, l'unité paysagère de la Plaine de la Garonne est bordée de reliefs à l'est et au sud, d'une part par les coteaux du Volvestre, et d'autre part par les Petites Pyrénées. Les premiers délimitent nettement la vallée de la Garonne par leurs falaises abruptes, les secondes annoncent la proximité de la chaîne pyrénéenne, offrant quasiment partout un magnifique panorama. Sur toute la frange ouest, c'est la différence de relief avec les terrasses moyennes de la Garonne, en surplomb, qui marque la délimitation, alors qu'au nord, c'est l'urbanisation de l'agglomération toulousaine.

Ce territoire est structuré par la vallée de la Garonne, dont le lit mineur constitue toute la frange est de l'unité. Il en résulte une répartition dissymétrique de la plaine par rapport au fleuve, qui influe directement sur le profil de l'unité.

La vallée offre par ailleurs un cadre de vie remarquable à ses habitants, par la qualité des milieux naturels qu'elle propose, faisant notamment l'objet d'un classement en site Natura 2000. En plus de constituer un réservoir de biodiversité, la Garonne et sa vallée représentent depuis l'époque romaine un axe majeur de circulation (voie romaine), aujourd'hui largement développé. Elles concentrent en effet des infrastructures de déplacement routières et ferroviaires, de production et de transport d'énergie. Également source d'approvisionnement en eau, en matériaux avec les carrières d'extraction de granulats, c'est le moteur de ce territoire qui présente de ce fait un certain dynamisme démographique. Le tissu bâti, formé de villages de tailles variables répartis le long de la Garonne, est en effet relativement important. Inévitablement, les quartiers pavillonnaires mitent les terres agricoles en périphérie de ces villages et bastides de caractère.

La plaine de la Garonne est en réalité composée de la basse terrasse et de la basse plaine, délimitées par un talus et un palier d'une dizaine de mètres. Elles diffèrent par leur occupation du sol : essentiellement agricole pour la première, quand la seconde supporte la grande majorité de l'urbanisation.



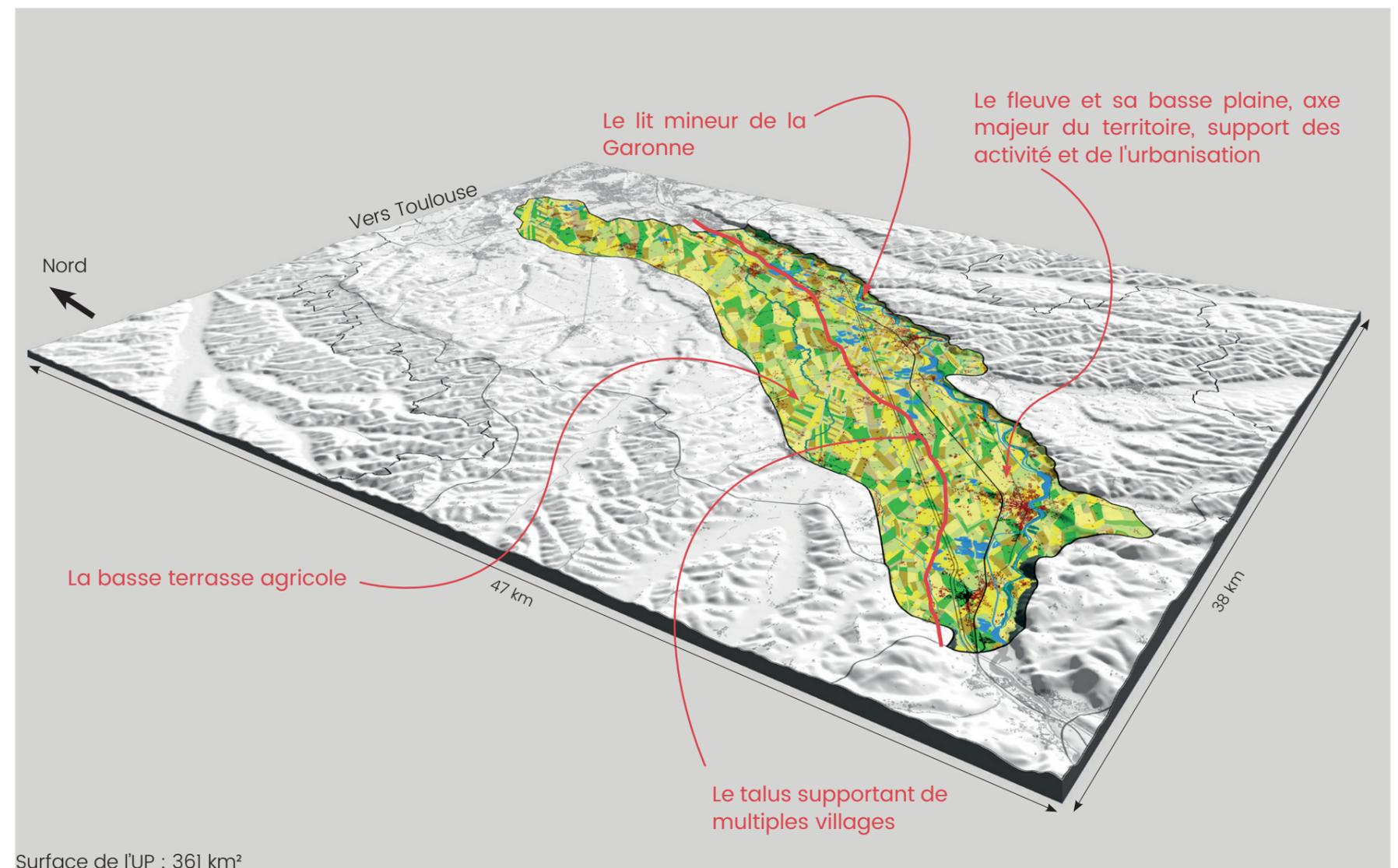
La Plaine de la Garonne au contact des Petites Pyrénées



Panorama sur les Pyrénées depuis la Plaine de la Garonne



La basse terrasse agricole, et en fond les terrasses moyennes de la Garonne





L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ La plaine de la Garonne

LA PLAINE DE LA GARONNE

La Plaine de la Garonne se caractérise par :

- ◊ un relief plan, constitué d'une basse plaine et d'une basse terrasse, séparées par un talus ;
- ◊ un réseau hydrographique structurant, constitué du fleuve (Garonne), de multiples cours d'eau affluents et d'ouvrages hydrauliques (canal de Saint-Martory) ;
- ◊ une multitude de gravières et sablières, transformées en plans d'eau pour celles qui sont désaffectées ;
- ◊ une urbanisation conséquente sur la basse plaine (habitat, zones d'activités économiques, infrastructures) ;
- ◊ un habitat majoritairement groupé en villes et villages, avec deux pôles majeurs (Carbonne et Cazères) mêlant les constructions traditionnelles aux quartiers pavillonnaires récents ;
- ◊ un habitat dispersé au sein de la plaine agricole ;
- ◊ une agriculture omniprésente, tournée principalement vers les grandes cultures, en particulier sur la basse terrasse ;

La Plaine de la Garonne se dépeint également par une palette de couleurs :

- ◊ Le gris des galets de la Garonne
- ◊ Les différentes nuances de rouge de la brique et des tuiles
- ◊ Le jaune pâle des épis de blé et le jaune d'or des champs de tournesols
- ◊ Le vert d'eau de la Garonne et des multiples plans d'eau, dans lesquels se reflètent la végétation rivulaire
- ◊ Le bleu profond du canal de Saint-Martory
- ◊ Le vert intense des alignements de platanes
- ◊ Le vert sombre de la ripisylve du fleuve
- ◊ Les différentes déclinaisons de vert des cultures
- ◊ Le marron des sols nus labourés



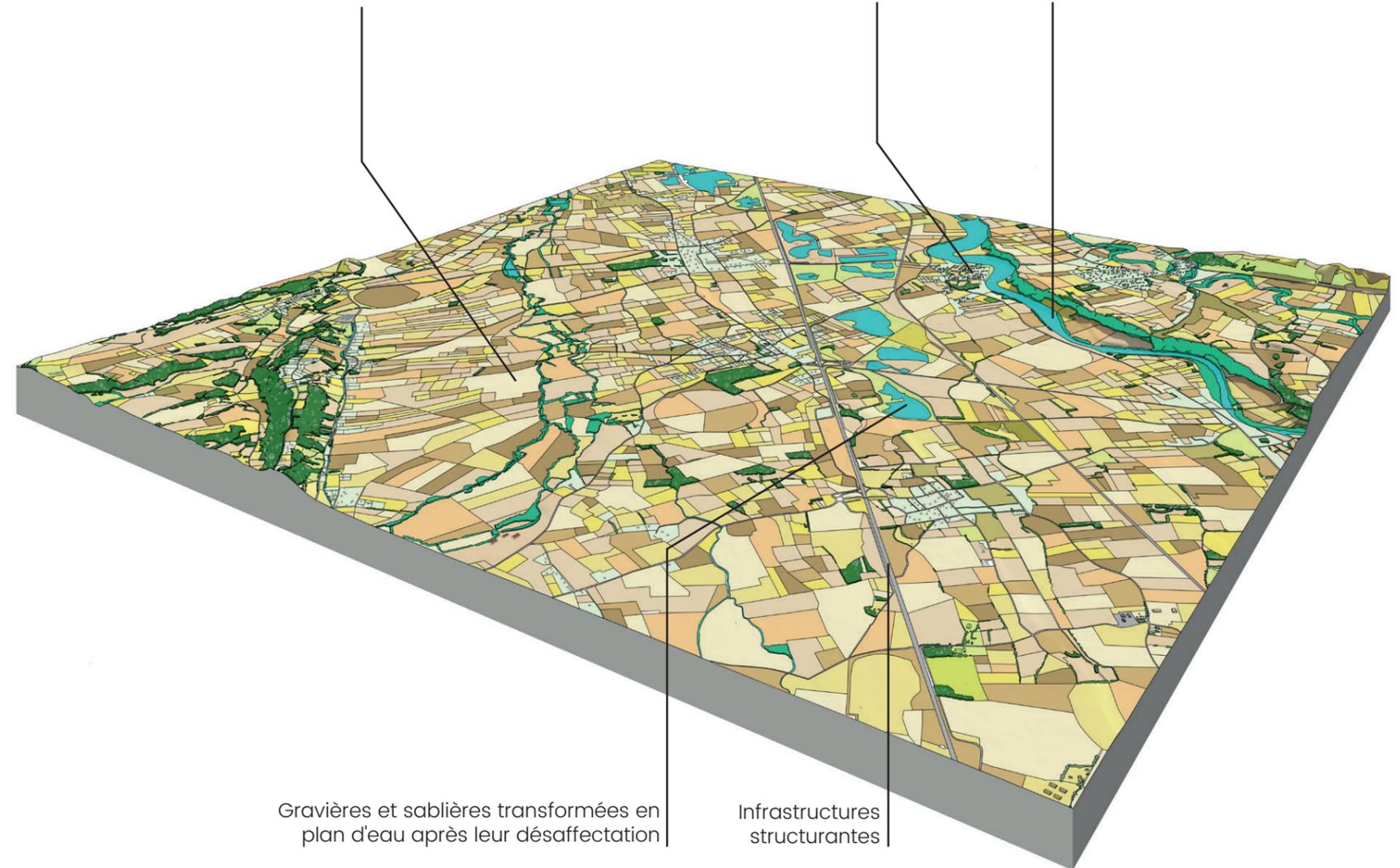
Grandes cultures sur la basse terrasse



Centre ancien à l'architecture traditionnelle



La Garonne, encadrée de sa ripisylve



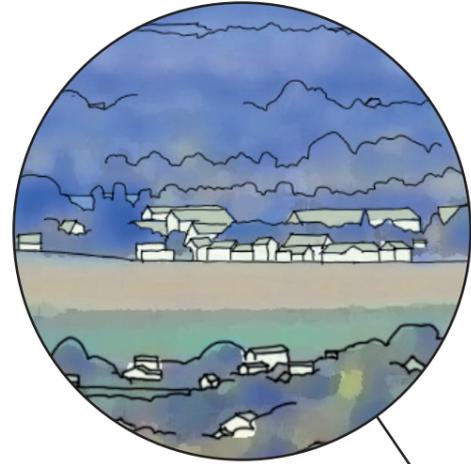
Gravières et sablières transformées en plan d'eau après leur désaffectation

Infrastructures structurantes

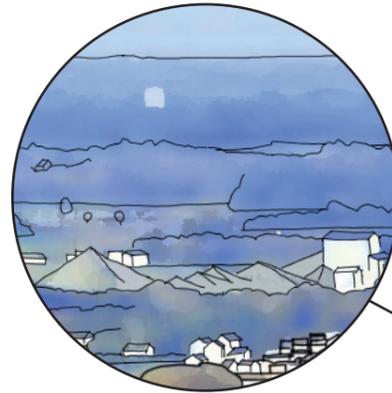


L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ La plaine de la Garonne

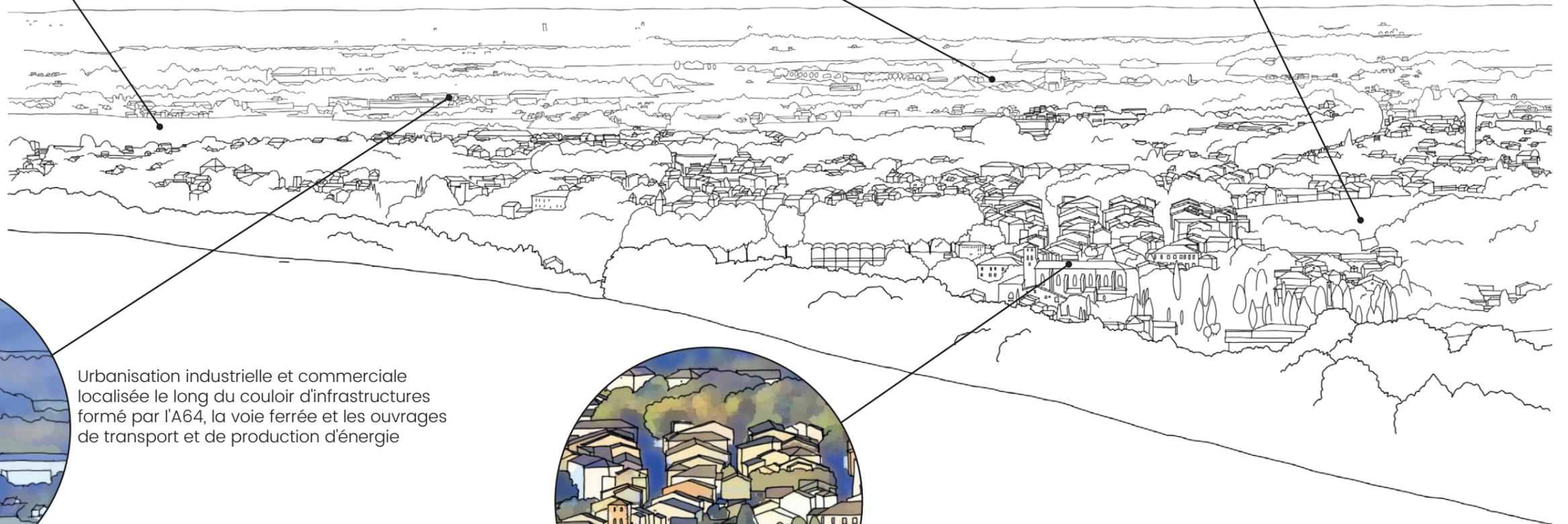
Vastes parcelles agricoles propices aux grandes cultures de par une topographie plane et un sol alluvionnaire limoneux



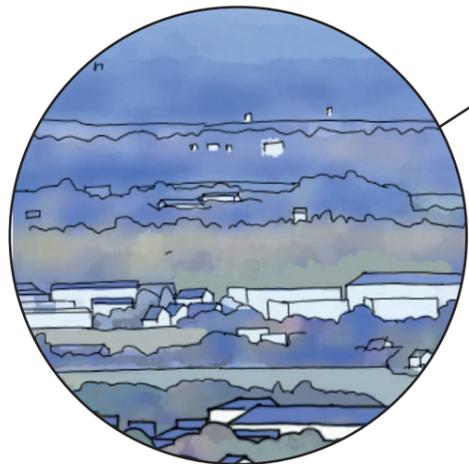
Carrière d'extraction de granulats sur la basse plaine et son cortège d'infrastructure (installations industrielles, pistes d'accès, stocks de graviers, centrales à béton...)



La Garonne encaissée, longée de sa ripisylve, et bordée à l'Est par les coteaux du Volvestre



Urbanisation industrielle et commerciale localisée le long du couloir d'infrastructures formé par l'A64, la voie ferrée et les ouvrages de transport et de production d'énergie



Habitat groupé en bordure de la Garonne ou sur le talus de la basse plaine





CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOLOGIE

La composition du socle géologique de la Plaine de la Garonne s'avère relativement simple et homogène. Formée par la basse plaine et la basse terrasse de la Garonne, cette unité paysagère se compose de terrains alluvionnaires reposant sur la molasse.

Sur une largeur de 3 à 4 km de part et d'autre de la Garonne, s'étend la basse plaine, constituée de dépôts de cailloux roulés en provenance des Pyrénées (quartzites et schistes principalement, granites, grès et calcaires en moindre mesure) et de lits de sables disséminés. Le tout est recouvert de limons d'inondation, se déposant lors de chaque crue. Cette formation alluvionnaire est épaisse de 5 à 9 m, large en rive gauche et limitée par les coteaux molassiques du Volvestre en rive droite. Elle constitue le support des infrastructures de mobilité et d'énergie, des activités d'extraction d'alluvions, de nombreuses villes mais également de terres agricoles.

À l'ouest de la basse plaine et jusqu'en limite de l'unité paysagère, la basse terrasse en surplomb d'une dizaine de mètres, présente une composition analogue à celle de la basse plaine, si ce n'est que son degré d'évolution diffère. L'altération des cailloux est plus poussée (granite évoluant en sables grossiers, schiste en argiles et limons). De la même manière, les limons de surface sont plus évolués, avec un lessivage superficiel ayant entraîné les argiles en profondeur, aboutissant à un sol de boubènes, supportant presque exclusivement des terres agricoles.

La basse terrasse est interrompue par la vallée de la Louge, la rivière ayant creusé une large vallée dans la molasse sous-jacente, roche tendre facilement érodable. Le fond de cette vallée est tapissé d'alluvions sableuses, recouvrant des nappes de graviers situées en profondeur.

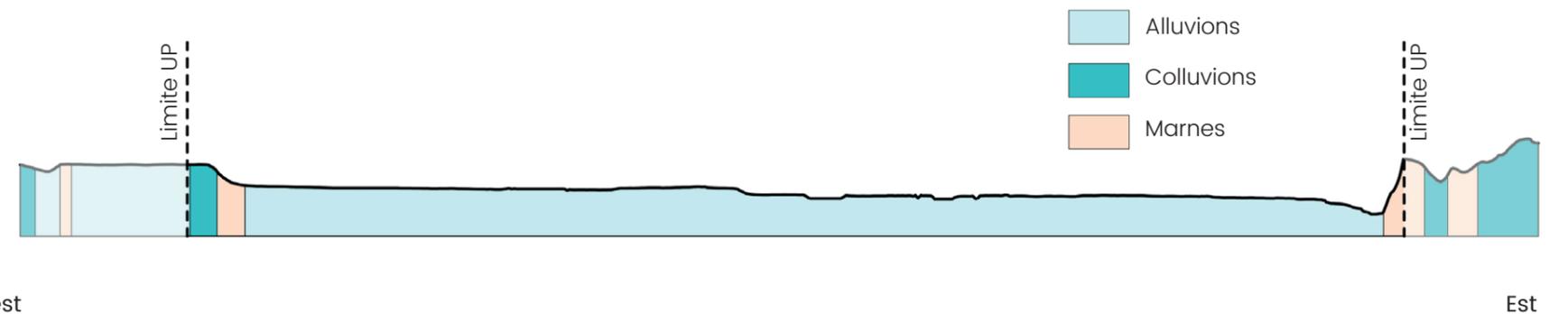
Il existe une plus grande diversité de formations au niveau de la confluence du Volp, au pied des Petites Pyrénées, même si là encore, la composition géologique est similaire. On trouve des limons d'inondations superficiels sur le lit majeur du Volp et des dépôts de galets et graviers surmontés de limons acides à l'évolution poussée correspondant à la terrasse moyenne. Ce secteur est également couvert de terres agricoles.



Terres agricoles en rive gauche



Coteaux molassiques du Volvestre en rive droite



Ouest

Est

Coupe géologique de surface

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Plan d'eau artificiel et carrière en activité

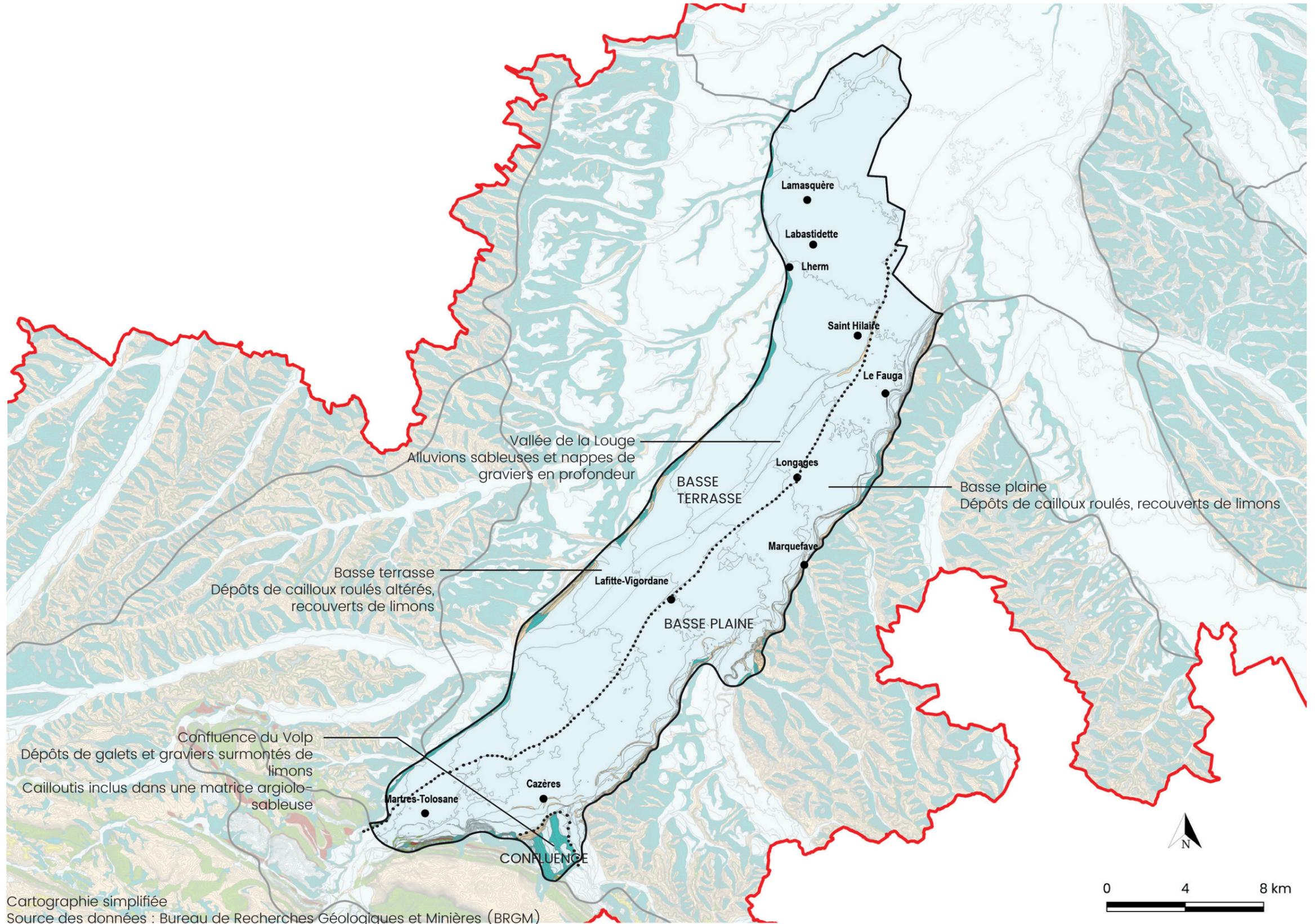




CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOLOGIE

-  Alluvions
-  Calcaires
-  Grès
-  Colluvions
-  Marnes
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale
-  Limite entité géologique



Cartographie simplifiée
 Source des données : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOMORPHOLOGIE

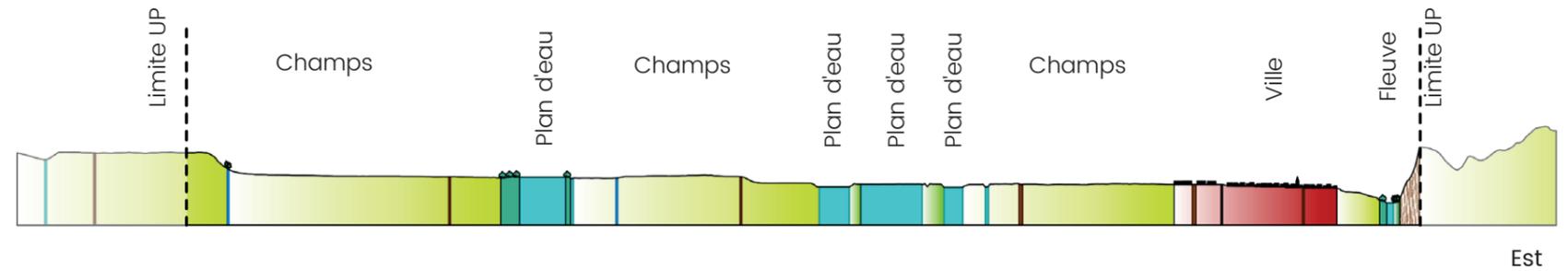
La morphologie de l'unité paysagère est définie par la vallée de la Garonne, à l'origine d'une vaste plaine alluviale, encadrée par l'étagement des terrasses alluviales d'une part, et par les coteaux molassiques du Volvestre d'autre part. Ces derniers forment d'ailleurs un talus abrupt contre lequel s'appuie le lit de la Garonne, créant une forte dissymétrie entre les deux rives.

Assez profondément enfoui dans ses alluvions et même dans la molasse sous-jacente, le fleuve se situe environ 15 mètres en contrebas du haut de la berge. La basse plaine, malgré son caractère plat et régulier, lissée par les dépôts de limons successifs, présente malgré tout de petits talus séparant des paliers dénivelés de 2, 3 ou 4 mètres. Sur cette étendue s'étirant le long du fleuve, se sont développés au fil du temps des villes et des villages, de même que les infrastructures associées (routes, voies de chemin de fer, ligne haute tension...). C'est en effet un axe stratégique, largement anthropisé.

La basse terrasse domine d'une dizaine de mètres la basse plaine, séparée de celle-ci par un talus net, qui supporte lui-même tous les villages de Longages à Martres-Tolosane. Elle est entaillée par la vallée de la Louge, vallée large et peu profonde, marquant finalement assez peu les perceptions, si ce n'est par sa ripisylve. Moins bâtie que la basse plaine, la basse terrasse est essentiellement dévolue à l'agriculture.

L'unité paysagère ne comprend que peu de boisements, et ceux-ci se répartissent en priorité sur les pentes des coteaux, sur toute la frange est, mais également le long de la Garonne.

Si la dénivellation qui s'opère d'est en ouest est aisément perceptible, la topographie est également variable du nord au sud, l'altitude augmentant régulièrement à l'approche des Pyrénées, atteignant à Martres-Tolosane son maximum à 400 m.



Ouest

Est

Coupe de principe : occupation du sol et topographie

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Basse terrasse alluviale essentiellement agricole



La basse plaine urbanisée



Coteaux molassiques du Volvestre (talus abrupt)



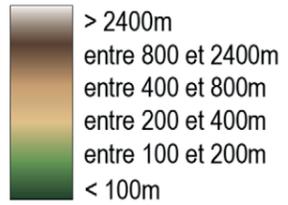
Fleuve de la Garonne en contrebas de Carbonne



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

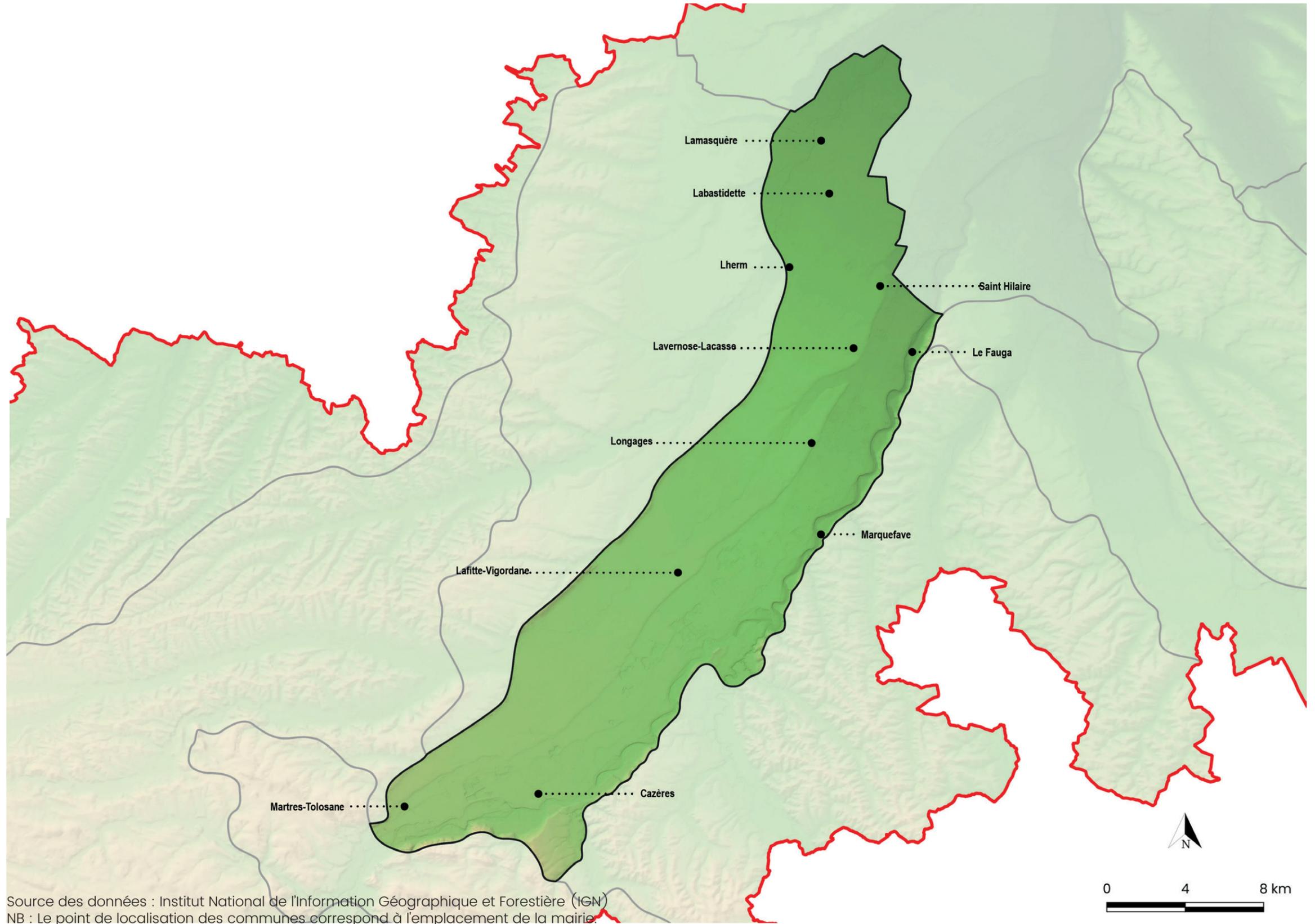
LA GÉOMORPHOLOGIE

Altitude en mètre (environ) :



Point culminant : >400m
Point bas : 170m

— Limite unité paysagère
 — Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)
 NB : Le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie.



CE QUI FAIT PAYSAGE _Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

La Plaine de la Garonne est délimitée sur ses flancs est et ouest par deux cours d'eau majeurs, à savoir la Garonne et le canal de Saint-Martory. La Louge constitue quant à elle l'axe central de la plaine mais c'est bien la Garonne et ses terrasses alluviales implantées en rive gauche, qui définissent la morphologie de l'unité paysagère.

Le réseau hydrographique de la Plaine de la Garonne, est orienté dans le sens du fleuve, à savoir selon un axe sud-ouest / nord-est. Au-delà du fleuve et de son lit imposant, de la multitude de cours d'eau de plus ou moins grande taille qui s'y raccordent, il existe un ensemble de gravières et autres sites d'extraction. Ces sites, dont certains sont aujourd'hui désaffectés, ont laissé la place à un chapelet de lacs, propices à la pratique de la pêche, à la détente et aux promenades.

_La Garonne (L=529km / 113 affluents)

La Garonne fait partie des 5 grands fleuves français.

Ce fleuve franco-espagnol, non navigable sur cette unité, de régime pluvio-nival prend sa source dans les Pyrénées espagnoles et se jette dans l'océan Atlantique au niveau de l'estuaire de la Gironde. Au fil de son parcours, elle façonne et relie des territoires aux caractéristiques très différentes, et voit sa morphologie évoluer. De Cazères à Toulouse, la Garonne est un fleuve encaissé aux berges naturelles et irrégulières. Son profil est néanmoins façonné sur certains tronçons tels que la retenue et le barrage du Mancies, pour le fonctionnement d'usines hydroélectriques.

_Le canal de Saint-Martory (L=71km / 1 affluent principal)

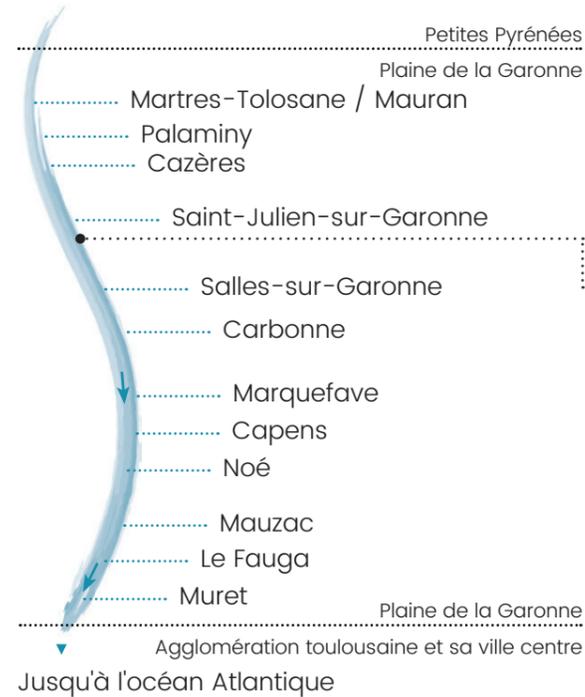
Utile à l'alimentation en eau potable, au soutien de l'étiage des rivières, mais aussi à l'irrigation des espaces agricoles, le canal de Saint-Martory débute son chemin depuis Saint-Martory, où il puise l'eau de la Garonne, et le termine à Toulouse.

Le canal marque le paysage par ses berges maçonnées et se fraie un passage, souvent surélevé, dans les prairies et les parcelles agricoles. Si le canal traverse des espaces très ouverts, il est aussi accompagné sur la majorité de son parcours par un large cordon boisé.

_La Louge (100km/28 affluents)

Ce cours d'eau naturel non navigable prend sa source à Villeneuve-Lécussan et se jette dans la Garonne à Muret. La Louge est une rivière encaissée, à la ripisylve très riche et qui représente un corridor végétal entre les nombreux bois qui ponctuent son parcours. Des enrochements soutiennent quelquefois ses rives plantées.

La Garonne : depuis les Pyrénées espagnoles



La Garonne

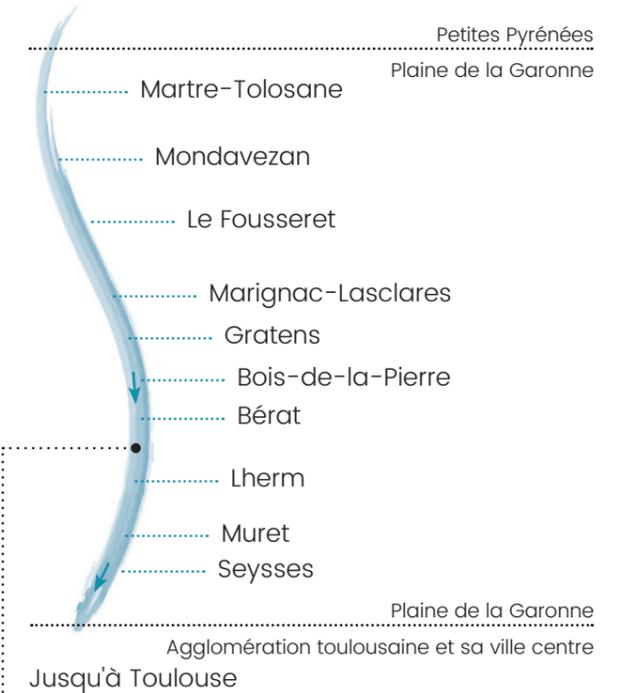


Le canal de Saint-Martory

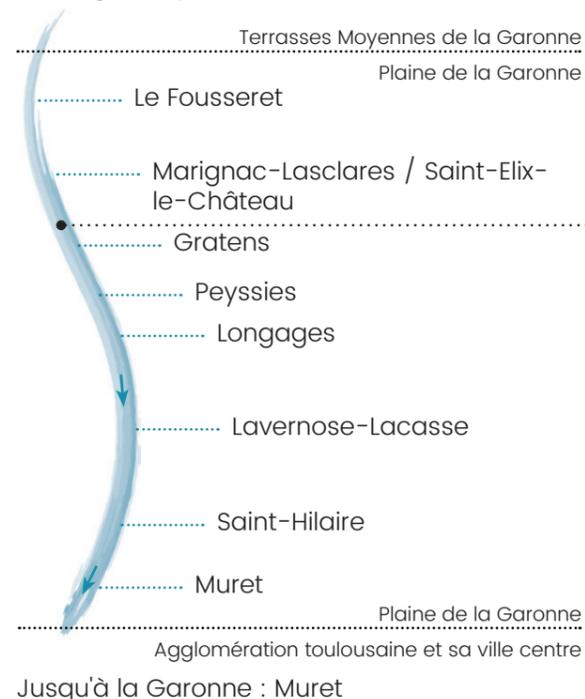


La Louge au niveau de la D48G

Le canal de Saint-Martory : depuis Saint-Martory



La Louge : depuis Villeneuve-Lécussan





CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

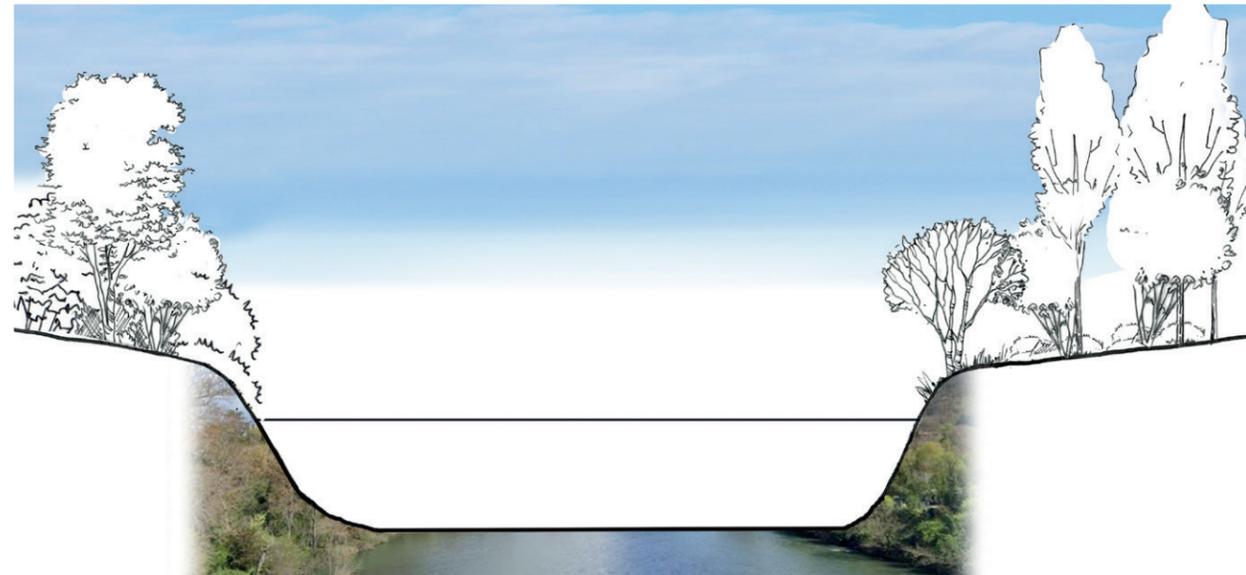
L'HYDROGRAPHIE

Trois typologies de cours d'eau sont présentes sur cette unité paysagère :

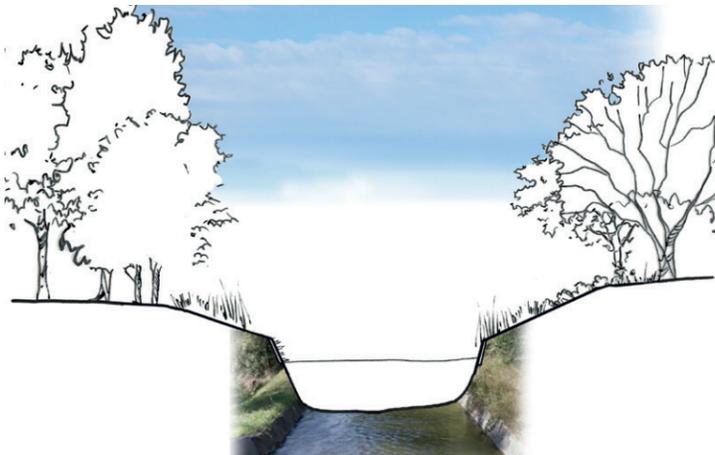
- ◊ Le fleuve en milieu agricole : son débit comme sa morphologie sont largement influencés par les systèmes hydrologiques des chaînes montagneuses. D'une largeur importante d'environ 100m, le fleuve marque fortement le territoire. Sa ripisylve est très fournie et accentue l'aspect sauvage du fleuve qui est ici très peu contenu et déborde aisément sur ses rives naturelles ou cultivées. De petites îles viennent également ponctuer son cours.
- ◊ Le fleuve en milieu urbain : d'une largeur équivalente, sa ripisylve est moins étoffée qu'en milieu agricole, voire absente, en particulier sur la rive la plus urbanisée. Son insertion est différente en fonction des villes traversées (Carbonne, Cazères, Salles-sur-Garonne...) : berges constituées de prairies et de quelques arbustes, longées par une voirie ; berges minéralisées avec la constitution de quais circulables ; berges raides taillées dans la falaise, maçonnées au droit du noyau dense ; ripisylve préservée et ville en retrait...
- ◊ Le canal : son tracé est anthropique et sa largeur de 20m environ est maîtrisée et constante. Ses berges sont contenues et maçonnées. Elles sont colonisées par des plantes rupestres puis surmontées d'une prairie rase et d'une frange arborée.
- ◊ La rivière en zone agricole : d'une largeur de 10m environ, son cours encaissé est remarquable à la fois par sa ripisylve dense qui s'étoffe parfois en petit boisement et par la circulation de l'eau elle-même. Quelques enrochements peuvent être visibles sur ses rives.



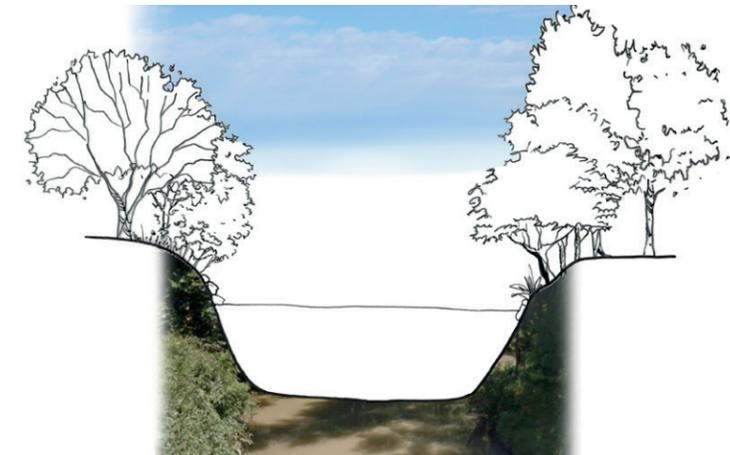
Fleuve contraint en secteur urbanisé



Fleuve large et sauvage



Canal aux rives encaissées et maçonnées en partie basse



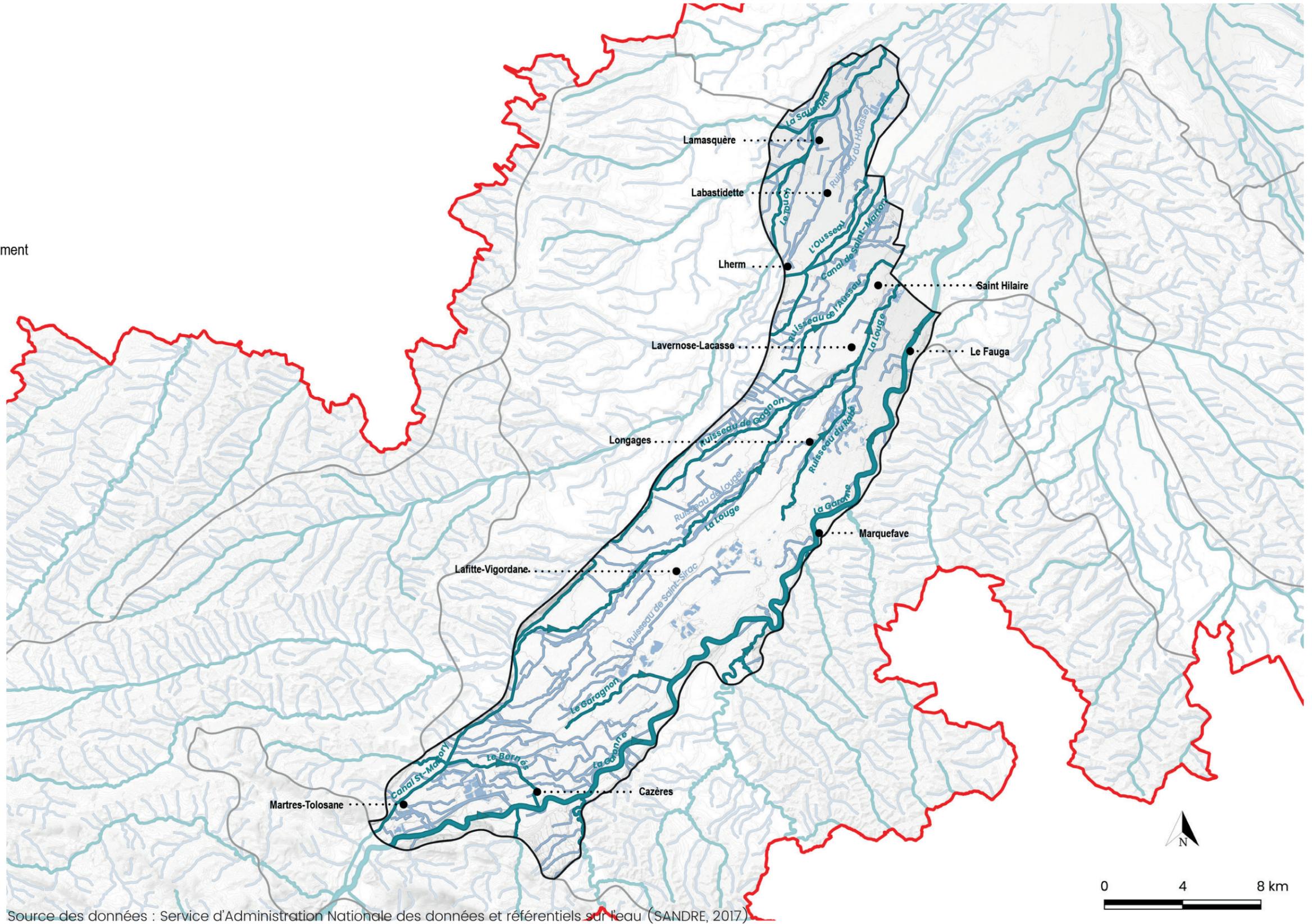
Rivière aux berges riches et soutenues par quelques enrochements



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

-  Cours d'eau principal de l'unité paysagère et son sens d'écoulement
-  Cours d'eau secondaire de l'unité paysagère non détaillé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Service d'Administration Nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE, 2017)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Cette unité renferme la Garonne elle-même avec sa ripisylve (boisement alluvial linéaire accompagnant la rivière) qui se développe en bordure est de l'unité, contre les coteaux du Volvestre, séparés de la plaine par un relief abrupt souvent caractérisé par des falaises terreuses. Ce territoire est très anthropisé, les espaces dits naturels y sont rares et essentiellement liés au cours d'eau, c'est-à-dire le long de la Garonne et de la Louge : ripisylve appelées « ramiers », anciennes gravières, prairies humides, falaises....

Sur la Garonne, ces espaces naturels sont assez fortement marqués par les modifications de fonctionnement du fleuve, liées aux extractions anciennes de granulat dans le lit mineur et à l'endiguement des berges. Malgré cela, la Garonne reste un véritable réservoir de biodiversité pour de nombreuses espèces et un corridor écologique majeur aussi bien aquatique que terrestre.

Sa ripisylve sert de site de reproduction pour une faune assez remarquable en particulier du point de vue avifaunistique (notamment différentes espèces de hérons venant s'alimenter) et chiroptérologique, avec d'importantes colonies de Barbastelle d'Europe (chauve-souris arboricole) habitant et chassant dans la ripisylve et les petits bosquets de la plaine. En ce qui concerne la faune piscicole, les espèces à enjeux présentes sont le Brochet, la Bouvière ou des migrateurs comme la Grande Alose ou l'Anguille qui utilisent le cours d'eau comme corridor aquatique. La Garonne offre également des milieux très spécifiques, constitués par des falaises terreuses dominant le fleuve en rive droite, essentiellement entre Muret et Carbonne. Ces falaises, du fait de leur composition et leur exposition, hébergent des espèces de plantes thermophiles (chêne vert, nerprun alaterne, érable de Montpellier...) ainsi que de nombreuses orchidées des pelouses sèches. Ces milieux sont également favorables au Grand-duc d'Europe, pour lequel ces falaises constituent un site de nidification privilégié.

Les terrasses alluviales renferment de nombreuses gravières qui, paradoxalement, peuvent offrir de nouveaux espaces naturels. Une fois l'exploitation achevée, elles peuvent se « renaturer » rapidement et constituer des milieux humides de qualité. Elles offrent ou offriront de vastes plans d'eau associés à des bordures boisées et des roselières (reproduction de nombreux oiseaux d'eau, stationnement de ces espèces dans le couloir migratoire de la Garonne). Certaines d'entre elles deviendront, à plus ou moins long terme, des espaces naturels remarquables, si on laisse la nature reprendre ses droits. Elles n'ont cependant pas toute le même devenir (réserve de pêche, parc photovoltaïque flottant, remblaiement...) et présente une richesse écologique très variable.

Enfin, on notera dans ce secteur l'importance des espèces végétales exotiques envahissantes qui marquent les paysages, le long de la Garonne et notamment le Buddleia de David et le Robinier faux-acacia.



Falaises terreuses de la Garonne



La Garonne



Ancienne gravière



Ripisylve de la Garonne – berges envahies par le Buddleia



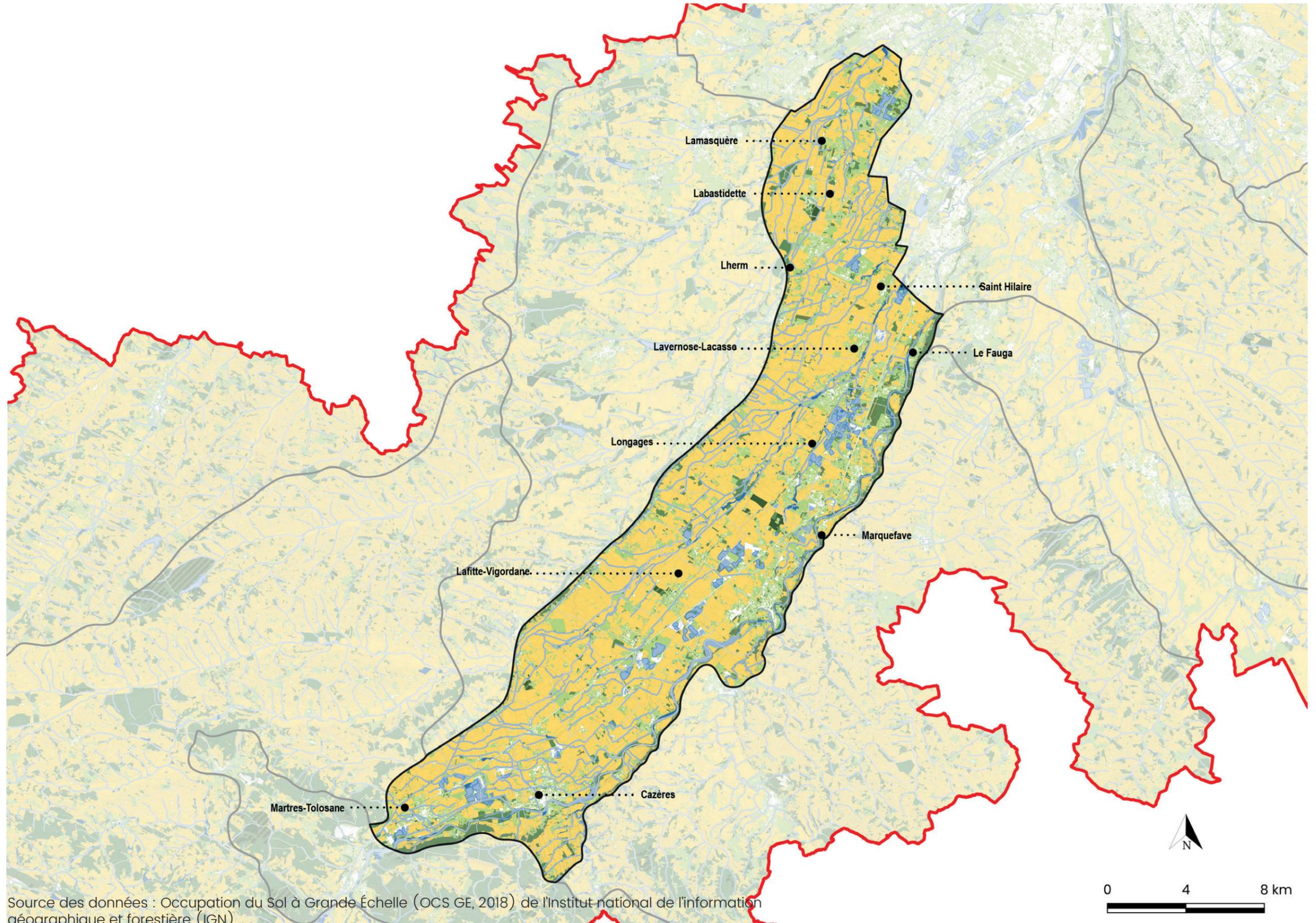
Héron sur une ancienne gravière



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

-  Formation ripicole
-  Zone humide
-  Forêt de résineux
-  Forêt de feuillus
-  Forêt mixte
-  Formation végétale basse
-  Espace agricole (culture, prairie, pâturage)
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE, 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

La richesse écologique de ce secteur est essentiellement liée à la Garonne et à ses milieux adjacents.

L'ensemble de ces éléments est couvert par une multitude de périmètres d'inventaire (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique, Zones Humides) ou de protection (site Natura 2000, arrêté préfectoral de protection de biotope) mais qui sont cependant essentiellement concentrés sur une bande étroite située autour de la Garonne.

Liste des ZNIEFF de type 2

- ◊ Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau (Identifiant national : 730010521)

+ à la marge :

- ◊ Petites Pyrénées en rive droite de la Garonne (Identifiant national : 730011405)

Liste des ZNIEFF de type 1

- ◊ La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagistère (Identifiant national : 730003045)

- ◊ Arize et affluents en aval de Cadarcet (Identifiant national : 730012030)

- ◊ Falaises de la Garonne, de Muret à Carbonne (Identifiant national : 730010272)

- ◊ Ripisylve et lac du Four de Louge (Identifiant national : 730030389)

- ◊ Lacs de Peyssies (Identifiant national : 730010252)

+ à la marge :

- ◊ Quères des Petites Pyrénées (partie nord) (Identifiant national : 730030531)

- ◊ Cours du Volp (Identifiant national : 730011902)

- ◊ Le Touch et milieux riverains en aval de Fonsorbes (Identifiant national : 730030487)

Liste des sites Natura 2000

- ◊ ZSC n°FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste

- ◊ ZPS n°FR7312010 - Vallée de la Garonne de Boussens à Carbonne

Arrêté Préfectoral de protection de Biotope (APPB)

- ◊ APPB n° FR3800264 - « Biotopes nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie de poissons migrateurs sur la Garonne, l'Ariège, l'Hers Vif et le Salat »

- ◊ APPB n° FR3800488 - « Îles De Saint-Julien »

- ◊ APPB n° FR3800265 - « Confluent Du Volp »

Liste des zones humides

- ◊ Multitude de petites zones humides (essentiellement forêts alluviales)



L' Arize



Lac de Peyssies



Cours du Volp

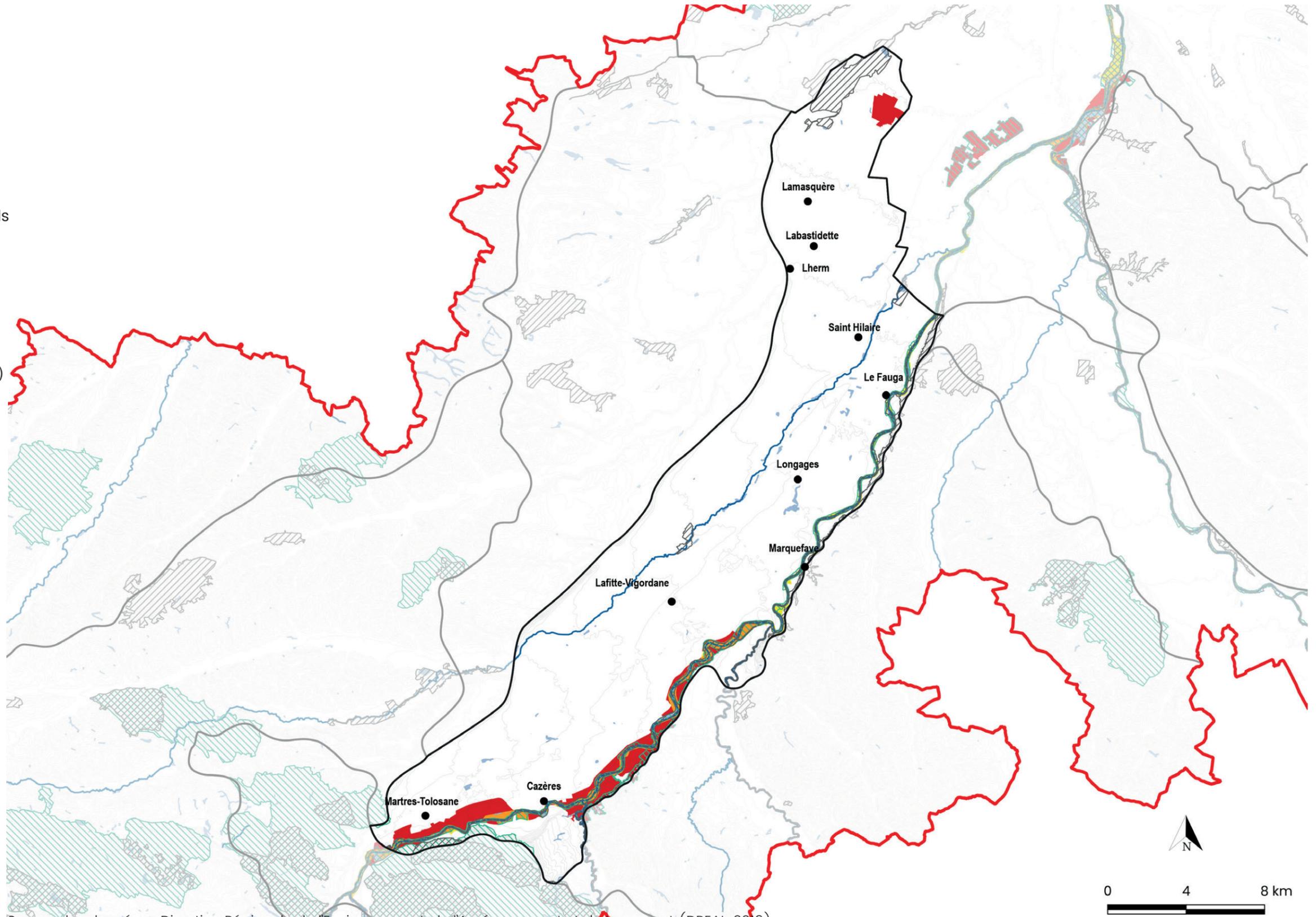


CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Carte des espaces naturels protégés

-  ZNIEFF Type 1
-  ZNIEFF Type 2
-  Site Natura 2000 - ZSC
-  Espace commun au deux sites Natura 2000 (ZSC-ZPS)
-  Site Natura 2000 - ZPS
-  Zone humide
-  Cours d'eau classé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme



PRATIQUES ET USAGES

_L'agriculture

Une proportion importante de la superficie de l'unité paysagère est consacrée à l'agriculture. Cela s'explique par la présence de terrains alluvionnaires limoneux dont le potentiel agronomique est très intéressant (excellente fertilité et terrains plats facilement mécanisables), en particulier sur la basse plaine. Les sols de bouldiers de la basse terrasse, lessivés et au caractère hydromorphe, ont pu grâce aux techniques agricoles contemporaines, être travaillés afin d'en exploiter tout le potentiel.

La majeure partie de ces terres se trouve occupée par les grandes cultures céréalières (blé, maïs...), et en moindre mesure par les oléagineux comme le tournesol. Une part notable de la surface agricole utile est consacrée aux prairies, en particulier sur la basse terrasse. En conséquence, l'élevage (notamment bovin) est loin d'être anecdotique. L'arboriculture, le maraichage et la viticulture sont peu représentés.

Les parcelles sont le plus souvent de grande taille, avec des cultures céréalières s'étendant à perte de vue. Comme c'est souvent le cas pour les parcelles de grandes tailles, remembrées à partir des années 1950, les haies et les bosquets sont relativement rares et présents de manière discontinus.

Entre tradition et modernité, le bâti agricole est tantôt discret, se fondant dans le paysage avec ses matériaux traditionnels et sa faible ampleur, et tantôt imposant, à l'image des immenses silos des coopératives agricoles, ou attirant le regard par l'usage de matériaux exogènes (bardage métallique, panneaux photovoltaïques...). Enfin, le canal de Saint-Martory, créé à des fins d'irrigation agricole et d'alimentation des populations en eau potable au XIXe siècle, traverse la Plaine de la Garonne de son cours rectiligne et maçonné.



Grandes cultures céréalières



Culture de tournesol moins répandue



Élevage



Quelques parcelles en arboriculture



Hangar contemporain, couvert de panneaux photovoltaïques



Coopérative agricole avec silos



Hangar agricole traditionnel



CE QUI FAIT PAYSAGE _Le socle support

PRATIQUES ET USAGES

_L'industrie

Si aucun site Seveso n'est répertorié sur l'unité paysagère, l'activité industrielle y est malgré tout présente, la vallée de la Garonne constituant un axe structurant pour les activités humaines et les transports. L'activité d'exploitation de granulats est la plus importante sur le secteur, et est à l'origine d'impacts paysagers conséquents durant l'exploitation des carrières (installations industrielles visibles de loin, pistes d'accès, stocks de graviers, centrales à béton...). Après la désaffectation du site, il résulte un ensemble de petits lacs qui peuvent devenir par la suite des espaces de biodiversité ou de loisir.

_L'habitat

Entre Toulouse et Saint Gaudens, à la porte des Pyrénées et sur cet axe historique que représente la vallée garonnaise, le dynamisme démographique est réel, du moins pour ce qui concerne les villes de la basse plaine de la Garonne. Les villes et villages sont en effet de taille inégale, mais avec 40 000 habitants et une densité de 116 habitants au km², l'emprise bâtie gagne du terrain sur les terres agricoles, en témoignent les nombreuses extensions pavillonnaires qui se développent en périphérie des villes.

_Le tourisme

Avec un patrimoine historique et architectural riche, la Plaine de la Garonne dispose d'atouts touristiques, sans être concernée par le tourisme de masse. Les campings sont par exemple très peu nombreux et les capacités d'hébergement relativement limitées. La Garonne et son site Natura 2000 offrent pourtant une multiplicité d'activités (pêche, randonnée, équitation, activités pédagogiques autour de la biodiversité, maison de la Garonne...). Les nombreux lacs, parfois transformés en base nautique sont autant de lieux de détente, et les loisirs aériens sont également possibles avec l'aérodrome de Palaminy.

_Les commerces et activités

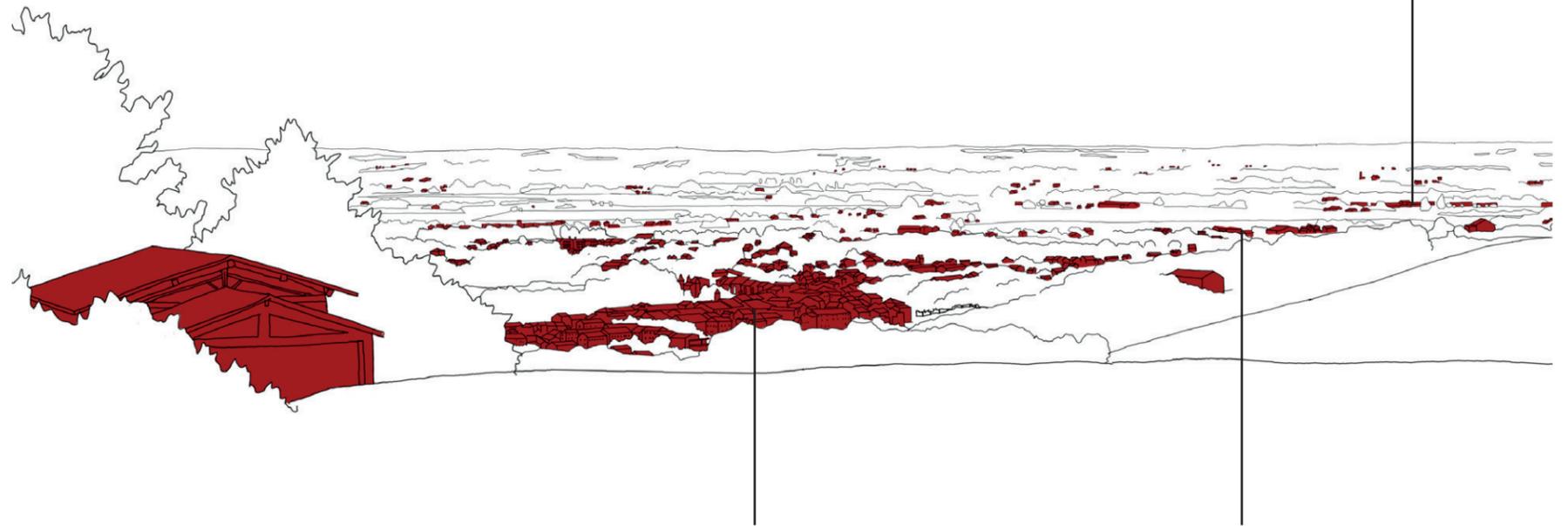
Située entre les deux pôles urbains haut-garonnais que sont Toulouse et Saint-Gaudens, le long d'un axe structurant à l'échelle du département, la Plaine de la Garonne accueille de ce fait un important tissu économique. Celui-ci prend la forme de zones d'activités économiques établies le long de l'autoroute, au niveau de Noé, Carbonne, Cazères ou encore Martres-Tolosane dans son périmètre étendu. Leurs entrepôts et hangars constitués d'imposants volumes en tôle représentent de vastes emprises, fortement prégnantes dans les perceptions. Les zones commerciales, qui s'additionnent à certains centre-bourgs dynamiques, s'affichent en entrée des plus grandes villes. À noter la présence de l'activité faïencière à Martres-Tolosane, avec 5 faïenceries encore en activité. Ce sont aujourd'hui de petites structures, loin des manufactures qui se sont développées au XVIII^e siècle, se servant des gisements d'argiles des collines alentours.



Cimenterie liée à l'extraction de matériaux alluvionnaires



L'autoroute et les zones d'activités économiques qui la bordent



Activité d'extraction de granulats



Le village ancien, établi en bord de Garonne



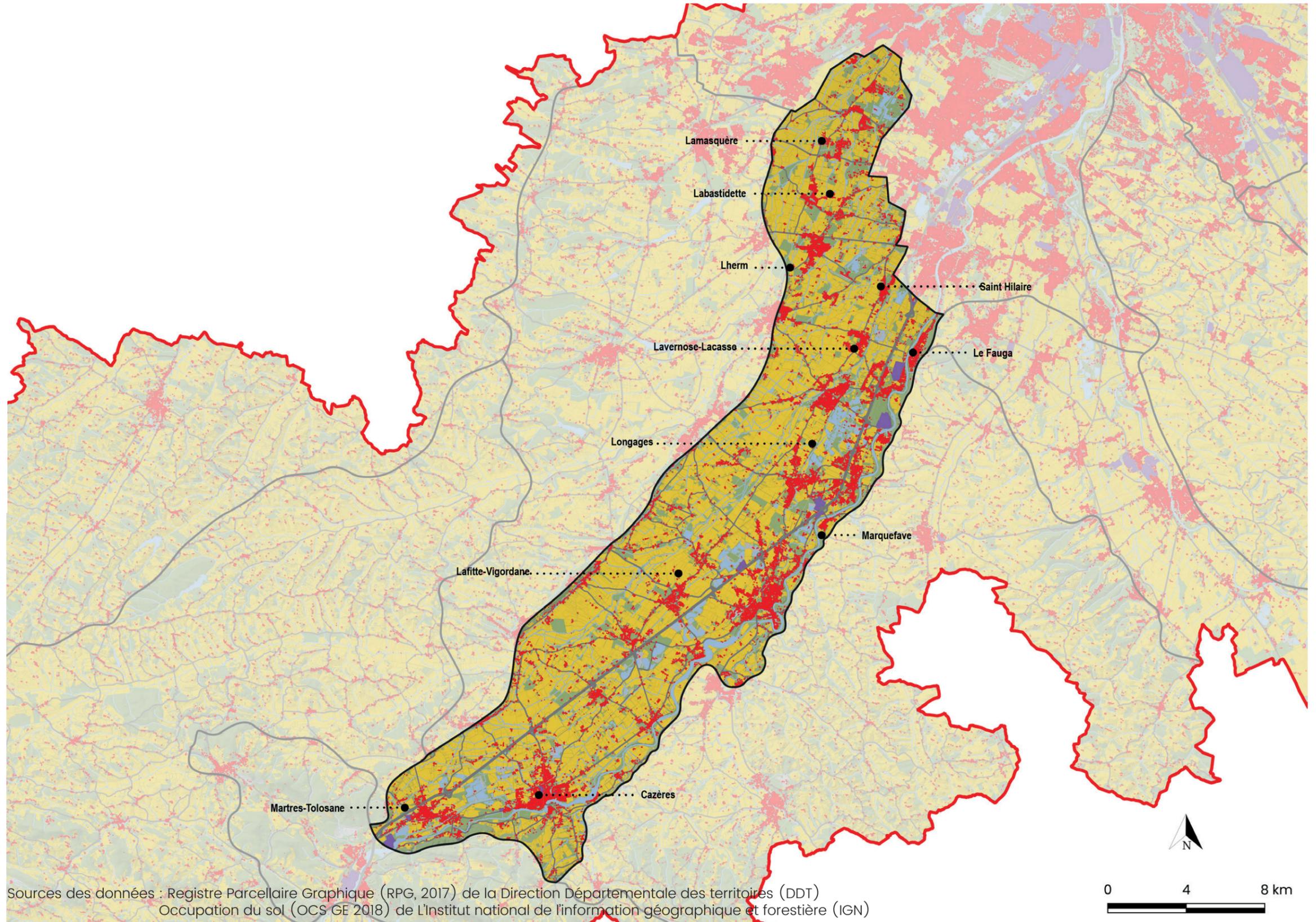
Les quartiers pavillonnaires en périphérie



CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

- Zone agricole
- Zone naturelle
- Zone d'activités
- Zone urbaine
- Zone nue
- Zone humide
- Cours d'eau
- Voirie
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Sources des données : Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT)
 Occupation du sol (OCS GE 2018) de L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

Suivant l'axe initial de la Garonne, la Plaine de la Garonne constitue le support d'un véritable couloir d'infrastructures, structurant à l'échelle du département, et formé par les voies routières, la voie ferrée, les lignes haute-tension et les centrales hydroélectriques réparties le long du fleuve.

L'unité paysagère de la Plaine de la Garonne apparaît bien maillée du point de vue des voies routières, avec une concentration d'axes majeurs le long de la Garonne, et un ensemble de départementales réparties de manière homogène, reliant les villages les uns aux autres et assurant les liaisons transversales (D6, D8, D25, ...). Les axes structurants de ce territoire sont :

- ◊ l'A64 : reliant Bayonne et Toulouse en longeant les Pyrénées, l'autoroute traverse l'unité paysagère du sud-ouest au nord-est en se rapprochant plus ou moins de la Garonne ;
- ◊ la D10 : longeant également la Garonne sur une grande portion, elle dessert différentes villes (Martres-Tolosanes, Cazères, Salles-sur-Garonne, Carbonne, Marquefaves, Capens) et se connecte ensuite à l'autoroute ;
- ◊ D49 puis D15 : également orientée parallèlement à la Garonne mais implantée plus au centre de l'unité paysagère, elle relie Saint-Elix-le-Château à Muret en desservant plusieurs autres villes au passage.

Certaines de ces infrastructures sont soulignées par des alignements d'arbres, qui se détachent nettement sur le fond de parcelles cultivées de la plaine, ou qui annoncent les entrées de villes. Si certains secteurs comme les environs de Cazères, Martres-Tolosanes, Carbonne et l'Herm en sont bien pourvus, cela ne constitue pas un motif récurrent dans toute l'unité paysagère.

Rectilignes sur de longues portions, et implantées sur les terrains plans des terrasses alluviales, ces voies offrent des perspectives lointaines avec l'horizon et les Pyrénées en ligne de mire. Elles peuvent toutefois s'avérer prégnantes dans les perceptions, d'autant plus lorsqu'elles sont associées entre elles, bordées de la ligne haute-tension ou de la voie ferrée.

Le fleuve Garonne constitue également une ressource énergétique majeure pour la Haute-Garonne et est à ce titre exploité par 7 centrales hydroélectriques sur cette seule unité paysagère. Le cortège d'infrastructures qui leur sont nécessaires (barrages, conduite forcée (canal latéral), centrales...) est impactant dans les perceptions, proches principalement. En effet, la planéité du terrain et les boisements de bords de Garonne constituent parfois un masque visuel.



Vue sur l'autoroute A64



Alignements d'arbres sur la D10



Alignement d'arbres en bord de voirie



La D49



Ligne haute tension



Voie ferrée



Centrale hydroélectrique



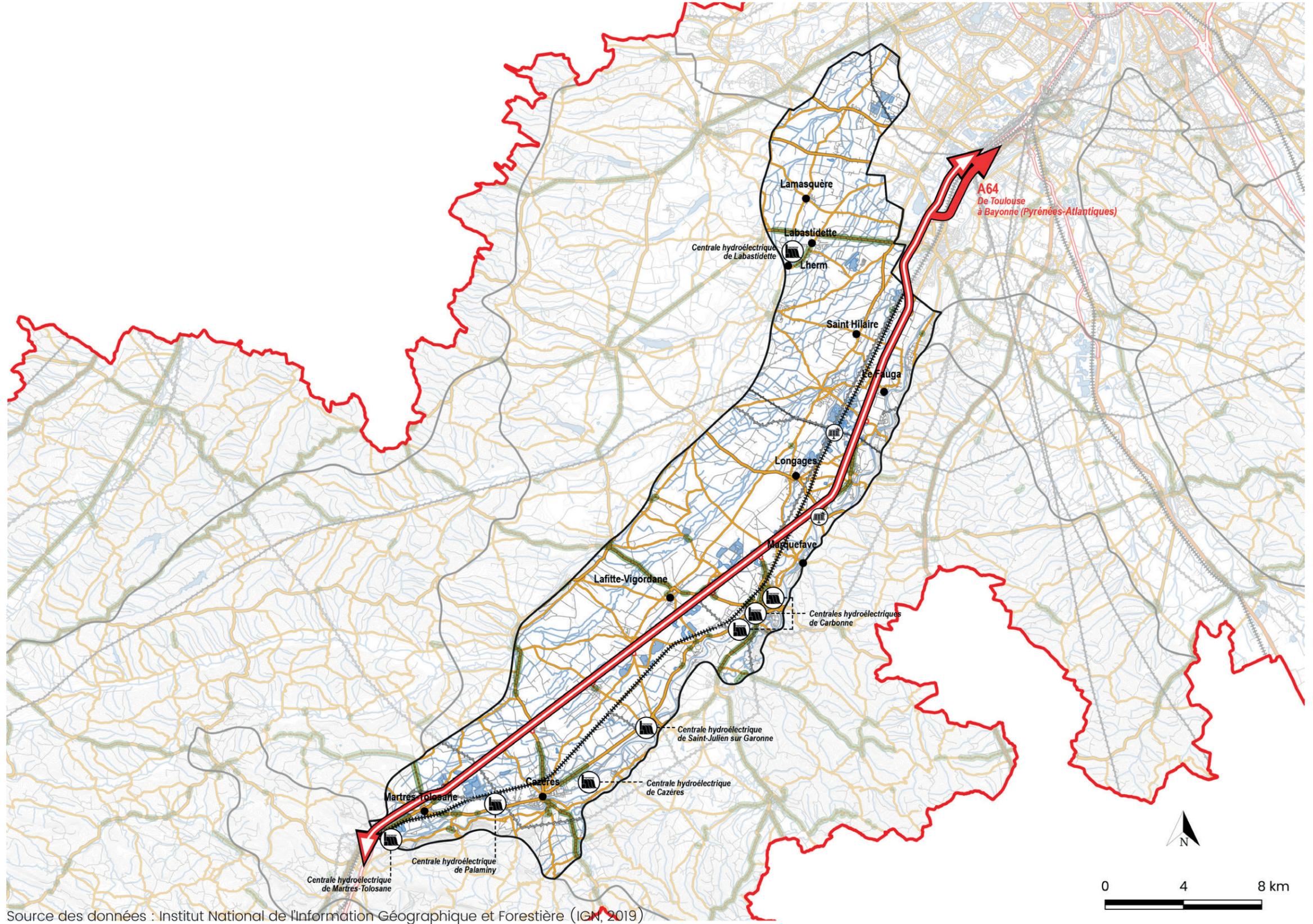
Conduite forcée alimentant une centrale



Centrale photovoltaïque

CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme
 LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

-  Axe majeur autoroutier
-  Axe majeur
-  Axe primaire
-  Axe secondaire et tertiaire
-  Voie ferrée
-  Ligne haute tension 63 000 volts
-  Ligne très haute tension 225 000 - 400 000 volts
-  Alignement d'arbres
-  Centrale photovoltaïque
-  Centrale hydroélectrique
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN, 2019)

CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

La Plaine de la Garonne est un territoire dont l'occupation bâtie est somme toute importante, avec un habitat en majorité groupé. Les villes sont pour la plupart établies le long de la Garonne, avec deux stratégies distinctes :

- ◊ implantation sur les berges du fleuve, en rive droite comme en rive gauche : Cazères, Couladère, Palaminy, Saint Julien-sur-Garonne, Salles-sur-Garonne, Carbonne, Marquefave, Mauzac, Le Fauga... C'est notamment le cas des villes de plus grande taille.
- ◊ implantation en retrait du fleuve : Longages, Lavernose-Lacasse, Lavelanet de Comminges...

Entre Toulouse et les Pyrénées, sur cet axe stratégique que constitue la vallée de la Garonne, les villes sont attractives. Certaines sont assez fortement peuplées, telles Cazères et Carbonne, et leur emprise bâtie s'étale le long des axes routiers qui rayonnent à partir du centre. Dans certains cas, il existe même une continuité bâtie entre deux villes distinctes (ex : Palaminy et Cazères / Carbonne et Marquefave).

La frange ouest de l'unité paysagère est moins bâtie avec une majorité d'habitat dispersé, les villages s'étant plutôt implantés sur la crête de la terrasse moyenne de la Garonne. Sur l'intégralité de l'unité paysagère, bien que l'habitat soit majoritairement regroupé, il existe malgré tout une part importante disséminée au coeur de la mosaïque de parcelles agricoles, regroupée en hameaux.

Parmi les villes de l'unité paysagère, il existe plusieurs bastides à l'image de Carbonne, Cazères, Palaminy et Lavelanet-de-Comminges, organisées autour d'une place centrale de forme rectangulaire, à partir de laquelle s'ordonnent des îlots également rectangulaires limités par des rues se croisant à angles droits et partant de chaque angle de la place centrale. Typiques du Sud-Ouest en général, ces villages furent construits ou réaménagés selon un véritable plan d'urbanisme, orthogonal, s'adaptant à la configuration du terrain et/ou aux bâtiments existants, ce qui explique la diversité présente au sein même de cette forme d'habitat. Plus rare, la sauveté (bourgade rurale fondée par un monastère) de Martres-Tolosane est bâtie selon un schéma d'implantation circulaire.

Enfin, un tissu bâti industriel et commercial est installé le long de l'A64, sous la forme de grands ensembles consommateurs d'espaces.



Ville implantée en rive de la Garonne



Habitat dispersé



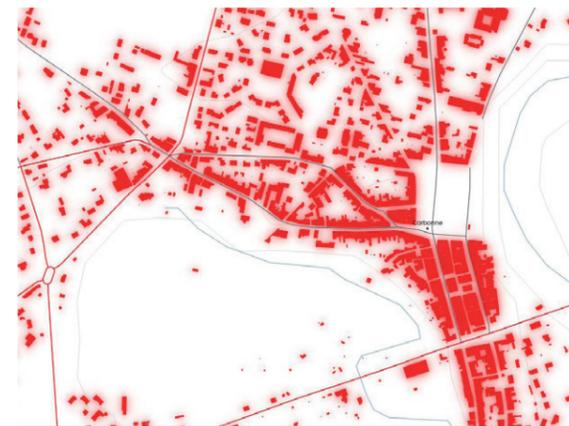
Bâti industriel le long de l'A64



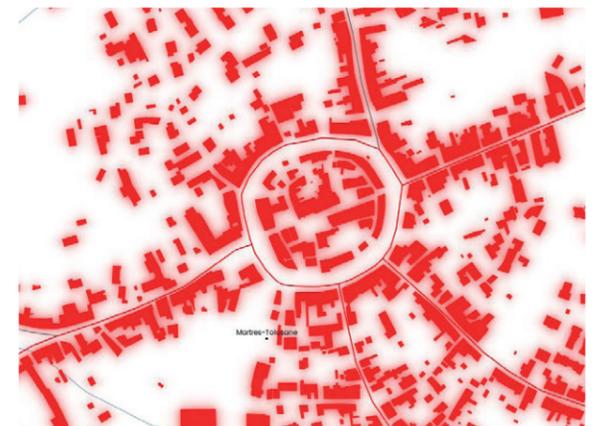
Sauveté de Martres-Tolosane



Bastide de Carbonne



Bastide de Carbonne



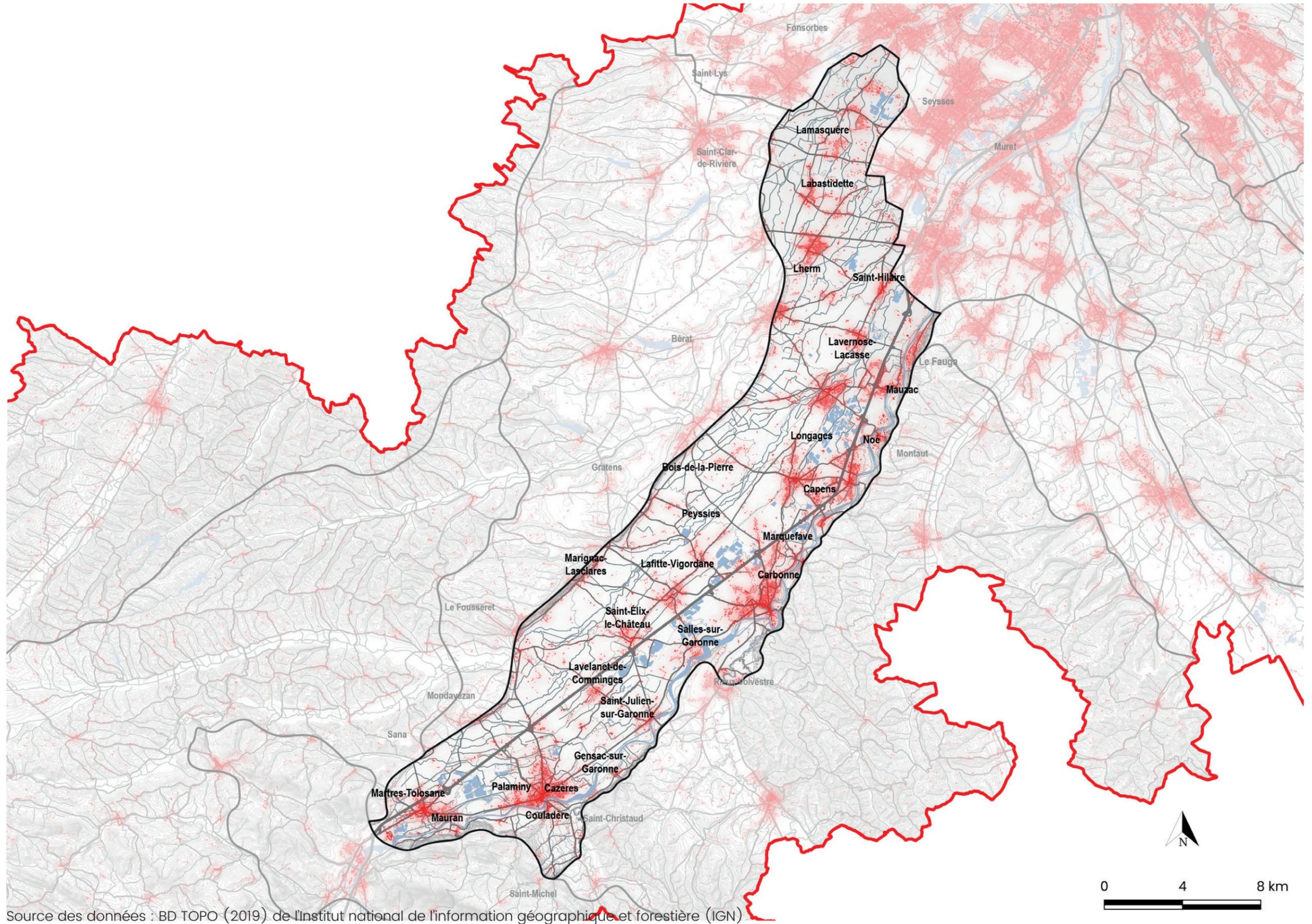
Sauveté de Martres-Tolosane



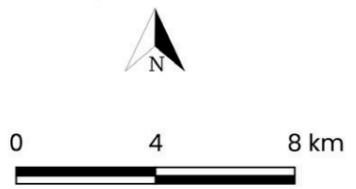
CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

-  Zone bâtie
-  Route
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : BD TOPO (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

Révélatrices des ressources locales, les constructions traditionnelles au sens large (habitations, pigeonniers, édifices religieux...) recourent à trois matériaux principaux : la brique, principalement cuite mais aussi présente sous forme crue (teinte plus claire), apparente ou enduite, le galet roulé appareillé à du mortier, les enduits au sable de rivière. La brique et le galet étant souvent associés ensemble pour créer des ornementsations. La présence de galets indique la proximité du fleuve.

A ces matériaux traditionnels et largement répandus, s'ajoute dans une moindre mesure le bois des maisons à colombages, que l'on peut encore rencontrer ponctuellement dans certains bourgs anciens, à l'image de Cazères ou Martres-Tolosane.

_La maison carrée

Courante dans la Plaine de la Garonne où l'on peut la rencontrer principalement en façade sur rue dans les villages, la maison carrée est un bâtiment de type bourgeois à un étage, bien qu'il en existe aussi de plain-pied. Parfois surélevée par rapport au niveau du sol, on y accède alors par un perron de quelques marches, réalisé en pierre de taille, ou plus simplement en béton. La maison carrée se compose d'un volume principal éponyme, parfois complété d'annexes agricoles (remises, chais...) implantées au Nord ou à l'Ouest du corps d'habitation pour le protéger des intempéries, ou éventuellement intégrées au corps principal.

La façade principale, plus ou moins richement ornementée (mascaron au-dessus de la porte d'entrée, ferronnerie, corniches...), est percée d'ouvertures disposées de manière régulière : porte d'entrée centrée, parfois surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet, et entourée de deux travées de fenêtres. L'ensemble des ouvertures est souligné par un encadrement soigné constitué de briques dont la teinte contraste avec celle de la façade. Le ou les matériaux utilisés pour cette dernière peuvent en effet varier (briques allant de l'ocre clair au rouge foncé, enduit), apportant toute sa diversité à ce type de construction, répandue au-delà des limites de la Plaine de la Garonne.



Matériaux et couleurs représentatifs de la Plaine de la Garonne



Exemples de maisons carrées

Toiture de deux à quatre pans, en tuile canal

Encadrements de fenêtres contrastés, en briques

Façade principale implantée en alignement de la rue dans les villages (ou orientée au Sud dans les campagnes)

Ornements en façade principale (mascaron, corniches, moulures ou encadrements en reliefs...)

Volets essentiellement battants, pouvant être repliables

Murs en brique, brique/galets ou enduits

Perron d'accès (facultatif)

Porte d'entrée centrée sur la façade, surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet

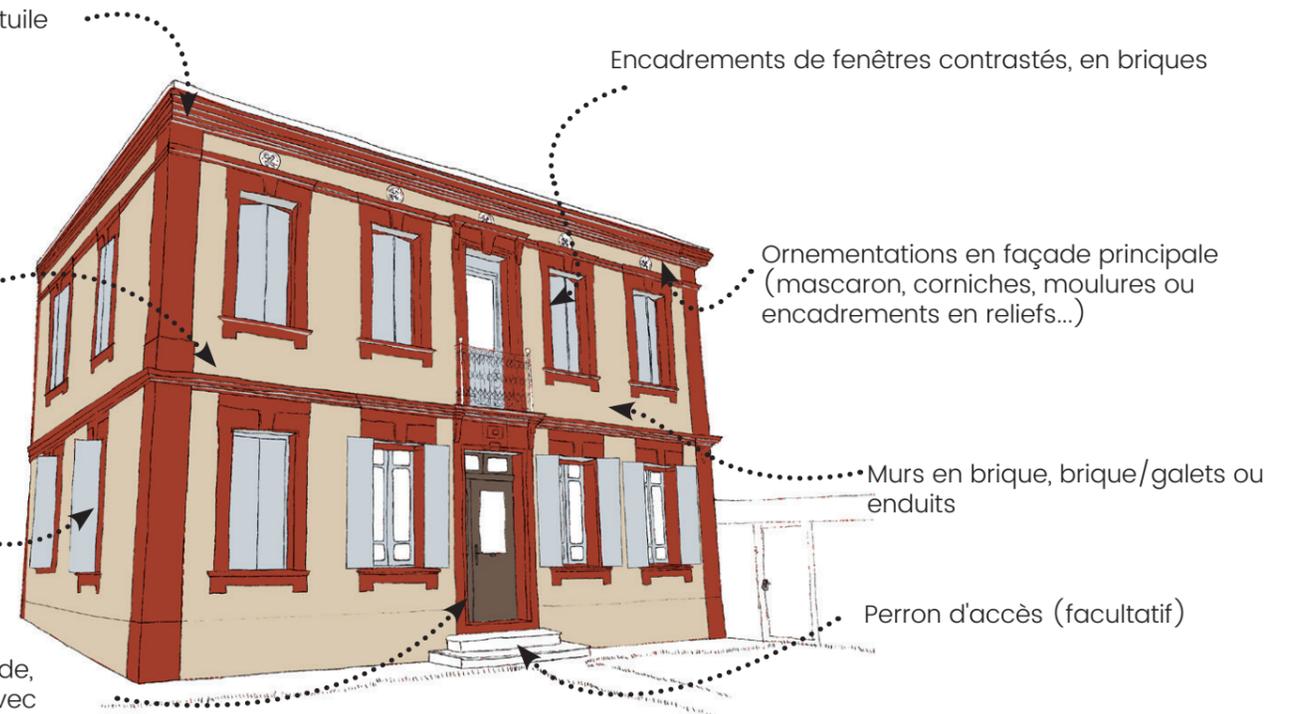


Schéma type de la maison carrée



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

_Le bâti récent

Du fait d'une large attractivité de cette partie du territoire liée notamment au tissu économique dynamique, à la proximité de l'Agglomération Toulousaine, ou à sa bonne accessibilité (présence de plusieurs infrastructures de transports), les constructions récentes se multiplient en périphérie des villes (Labastidette, Carbonne, Cazères ...).

Ces espaces nouvellement urbanisés se composent de pavillons individuels ou bien d'habitat collectif bas. Peu d'exemples de constructions très récentes et intégrant les caractéristiques du bâti traditionnel du territoire de la Plaine de la Garonne sont visibles, celles-ci se bornant généralement au mieux à réutiliser les teintes typiques du Midi Toulousain et les toitures en tuiles canal.

Toutefois, certains exemples de maisons relativement récentes démontrent qu'il est possible dans les constructions d'aujourd'hui de réintégrer certains éléments représentatifs de l'architecture locale comme par exemple l'usage des encadrements en briques contrastant avec la couleur de la façade.



Maison récente intégrant des piliers et des encadrements en briques



Maison récente intégrant un volume similaire à un pigeonnier au corps bâti



Maison récente intégrant des encadrements en briques



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

_Les édifices religieux

Construites avec les mêmes matériaux, à savoir la brique et le galet, les églises de la Plaine de la Garonne présentent différents types d'architecture et également une certaine diversité dans la forme des clochers :

- ◊ Le clocher-mur à pignon : de loin le plus répandu, il se constitue d'un mur intégrant sur le même plan un clocher dont la crête se termine en triangle (d'où le terme de pignon), percé de 2 à 6 baies accueillant les cloches. Il est aussi parfois nommé "clocher gascon" : Palaminy, Saint-Julien-sur-Garonne, Capens, Couladère, Marignac-Lasclares, Mauzac, le Fauga... ;
- ◊ Le clocher octogone : il est constitué d'un empilement de volumes octogonaux, de diamètres décroissants et séparés par des corniches, il porte souvent une flèche : Marquefave, Noé, Longages, Lavelanet-de-Comminges, Cazères (2 tours), Martres-Tolosanes, Lherm ...;
- ◊ Le clocher tour carré : il correspond à une tour de base carrée, coiffée d'une toiture à 4 pans ou/et parfois surmontée d'une flèche : Carbonne.

Tout comme les autres édifices, les églises, chapelles et oratoires sont construits à l'aide de briques et de galets.

_Les pigeonniers

Communément répandus dans les régions de Toulouse et de Montauban, les pigeonniers constituent un élément de patrimoine dont la silhouette caractéristique, isolée ou bien intégrée à un corps d'habitation s'affirme comme un point de repère dans le paysage. Construits comme bon nombre d'autres constructions à l'aide de matériaux locaux (toitures en tuiles canal, façades en brique foraine parfois enduites), ces pigeonniers prennent différentes formes, parmi lesquelles :

- ◊ le type pied-de-mulet : de profil parallélépipédique, il se compose en général d'un double-toit et d'une contremarche pour l'envol des pigeons.
- ◊ le type cylindrique : de profil circulaire, il est souvent coiffé d'un dôme. Un très bel exemple se situe à Carbonne, avec un édifice de style mauresque bâti en brique foraine.
- ◊ le type « sur arcades » : il dispose de piliers carrés et d'un volume principal maçonné. Il en existe une grande variété, de par la diversité des toits : toit pyramidal ou toulousain, avec lanternon ou clocheton, en tuiles canal ou plates.



Palaminy - Clocher-mur



Saint-Julien-sur-Garonne - Eglise à clocher-mur



Marquefave - Clocher octogone de l'église



Peysies - Eglise



Cazères - Eglise Notre-Dame de l'Assomption



Carbonne - Clocher tour carré de l'église



Cazères - Pigeonnier cylindrique



Lafitte-Vigordane - Pigeonnier à base carrée

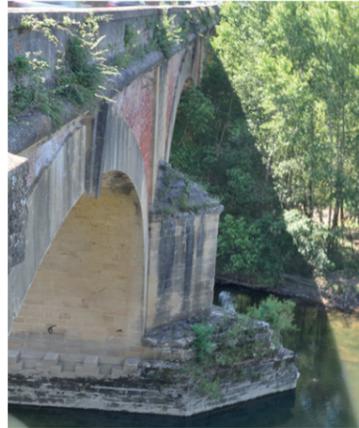


CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

_Les ponts

Axe majeur de ce territoire, mais également coupure entre deux rives, la Garonne a nécessité et nécessite de multiples ponts pour traverser toute la largeur de son lit. On en trouve ainsi pas moins de 9, chaque village possédant le sien ou presque, et ceci rien que sur la Garonne, de multiples autres existants sur les affluents du fleuve. D'époque et de styles différents, ils sont autant d'ouvrages rythmant le parcours du fleuve, offrant des vues lointaines sur la surface de l'eau, souvent masquée par sa végétation rivulaire. Quelques-uns sont remarquables, à l'image du pont de pierre de Carbonne ou du pont du diable de Gensac-sur-Garonne, construit d'un appareillage de briques pour le dernier.



Pont de pierre de Carbonne, datant du XVIII^e siècle



Pont du diable - Gensac-sur-Garonne



Pont - Cazères

_Les châteaux

Secteur stratégique depuis l'époque médiévale, la Plaine de la Garonne dispose d'un grand nombre de châteaux, dont certains sont dans un excellent état de conservation. De style mixte médiéval / renaissance (Palaminy), Renaissance (Saint-Elix-le-Château), ou encore toulousain Renaissance (Longages), ces édifices parfois massifs s'affirment comme des points de repères majeurs dans le paysage, ou bien, plus discrets, se fondent dans leur environnement.



Château de Palaminy



Château style renaissance à Saint-Elix-le-Château



Chateau Sainte-Marie - Longages

_Les halles

Sur la place centrale du village, les halles s'imposent comme un point névralgique pour la vie communale, s'animant de manière hebdomadaire au rythme des marchés. Elles sont généralement construites avec des matériaux traditionnels (piliers et encadrements des arcades en briques / enduit pour les façades ; construction intégrale en brique), à l'exception de la halle de Cazères, à l'architecture contemporaine, en fer ouvragé et acier, et de celle de Longages, en béton armé et reconvertie en bibliothèque.



Halle de Cazères



Halle de Palaminy



Maison du Tilleul, classée Monument historique - Palaminy

_Les protections

La Plaine de la Garonne fait état d'un certain nombre de périmètres de protection (monuments historiques, sites classés et inscrits) relatifs à son patrimoine architectural, culturel ou naturel, qui concernent principalement des éléments ponctuels plutôt que des grands ensembles, à l'exception notable de la rive droite de la Garonne. Sont ainsi protégés nombre de châteaux, d'églises et de chapelles, comme certaines constructions traditionnelles (pigeonniers, maison à pans de bois...) ou ouvrages d'art (pont). Petites curiosités spécifiques à ce territoire : le site archéologique de Martres-Tolosane, prestigieux site gallo-romain, et deux des trois dernières pyramides marquant la limite entre la Guyenne et le Languedoc.



CE QUI FAIT PAYSAGE_L'Homme et son territoire

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

PAROLES D'HABITANTS

En aval de Toulouse et en amont du Comminges, le regard s'étend jusqu'aux Pyrénées.

On ressent l'ouverture que propose la vallée de la Garonne avec un attrait aussi important pour les richesses culturelles de Toulouse, que pour l'architecture et la nature plaisante des villages alentours, jusqu'aux endroits plus sauvages et préservés.

Des lieux intimes...

« **Rieux et Montesquieu : villages pleins de charme et de faibles densités.** » (Habitante, Carbonne).

« **Le Canal du Midi...de Toulouse jusqu'à la Méditerranée en vélo à pied.** » (Habitant, Lavernose-Lacasse).

La Plaine de la Garonne a subi une augmentation massive de sa population au cours des années 2000. Les habitants en témoignent. L'urbanisation s'est densifiée et ils déplorent les conséquences de cette densification sur leur qualité de vie, comme le développement de zones industrielles.



Carbonne : Vue sur les collines du Volvestre où, juste en bas, coule la Garonne



CE QUI FAIT PAYSAGE_L'Homme et son territoire

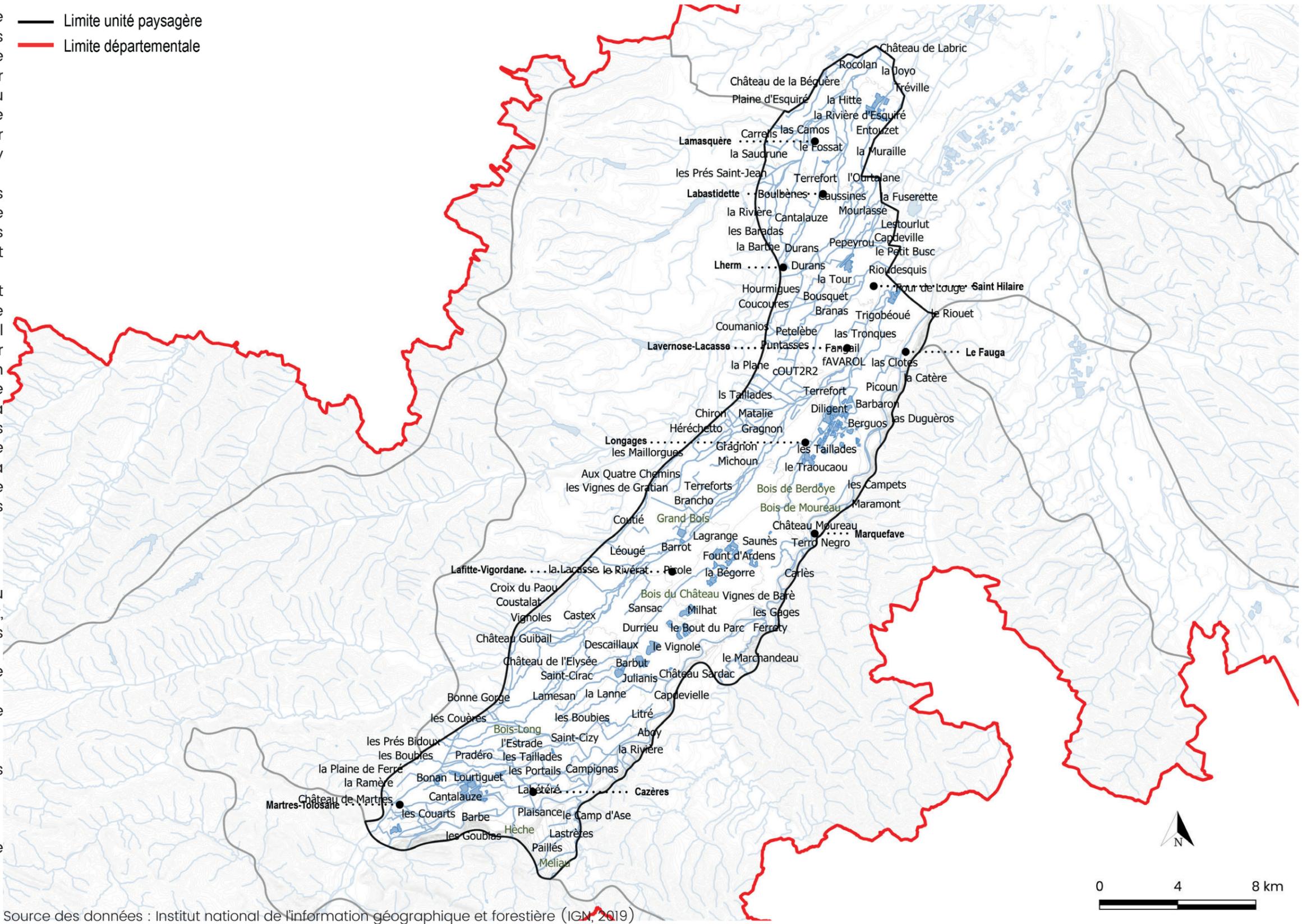
ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

La toponymie, c'est-à-dire "l'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification", renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.

Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire. Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme. Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne. Ceux propres à l'unité paysagère de la Plaine de la Garonne sont explicités ci-dessous.

- Barbe = haie, taillis
- Borde = métairie, grange
- Boulbènes = sol siliceux ou argilo-siliceux, limoneux, constitué d'éléments très fins par opposition au terrefort
- Boussut = lieu bossué, terre couverte de fourrés
- Branas = terrain couvert de bruyère, de lande
- Campet = champs
- Chiron = tas de pierres ramassées dans les champs
- Estrade = route pavée
- Fount = fontaine, source
- Hitte = pierre de limite, ou limite elle-même
- Merlère = marnière
- Plane = endroit plat, plaine

- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN, 2019)





LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _La Plaine de la Garonne

L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

Très tôt, le couloir naturel de la Garonne a été occupé, traversé et exploité. Le fleuve a d'abord organisé la vallée puis c'est au tour des infrastructures de déplacement (la voie ferrée, la N125 aujourd'hui remplacée par l'A64), d'en assurer le développement urbain et économique. Les villages se sont en majorité constitués à proximité du fleuve pour des raisons économiques et stratégiques, ou bien sur le talus de la basse terrasse. Les sols alluvionnaires ont fait la prospérité de l'agriculture.

La vocation agricole de la Plaine de la Garonne s'est amoindrie au fil du temps, au profit des activités économiques (industries, extraction) et du développement de l'habitat, tout au moins pour ce qui concerne la basse plaine.

Les bastides de Carbone et Cazères, villes nouvelles construites aux XII^e et XIII^e siècle tirent parti de leur implantation au creux de méandres de la Garonne, à des points de confluence, pour se développer. Elles sont devenues des pôles urbains, encore aujourd'hui bassins d'emploi.

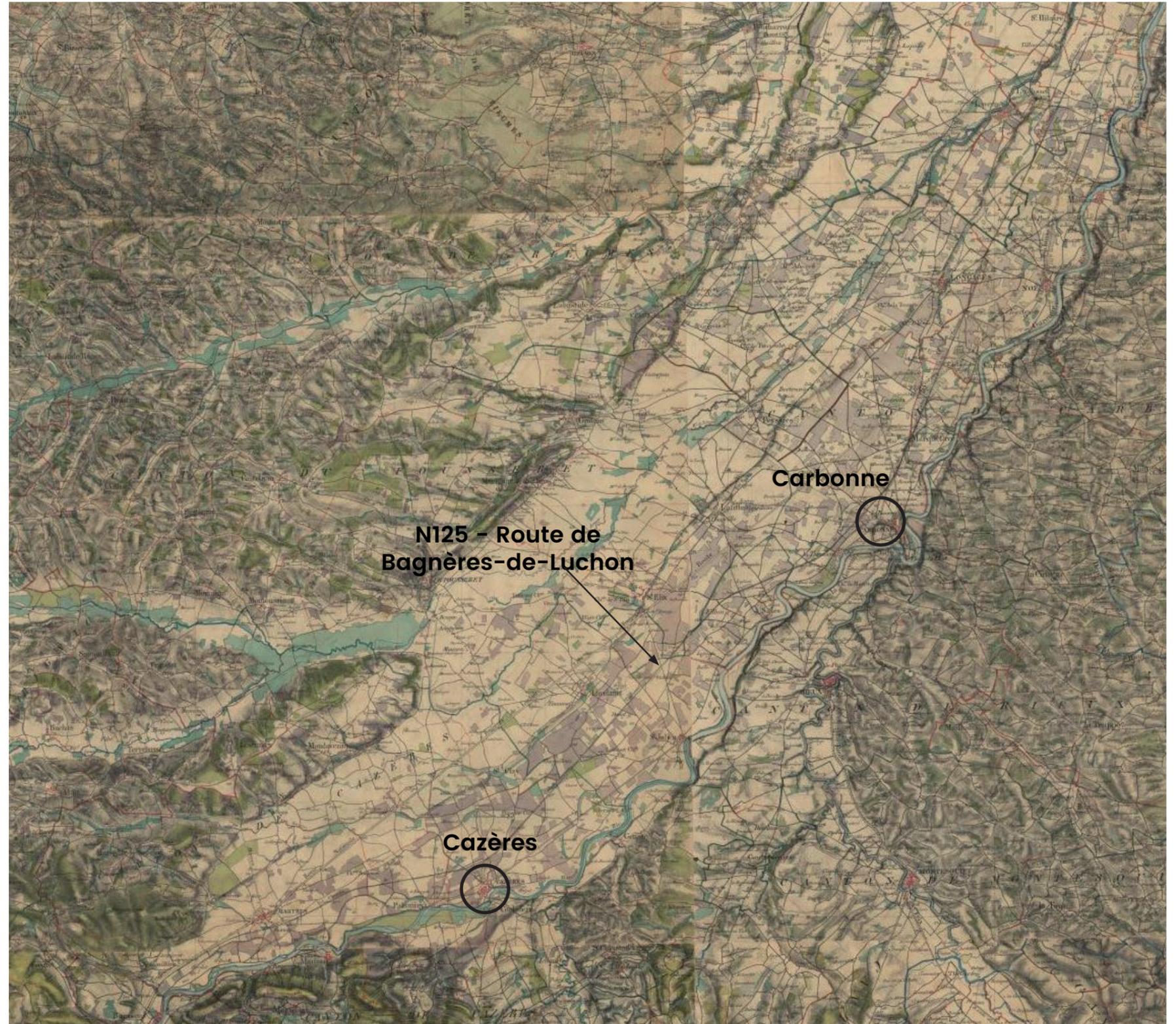
Les atouts de la Plaine de la Garonne :

- ◊ La présence d'un réservoir de biodiversité majeur, corridor écologique aquatique et terrestre, et colonne vertébrale paysagère de l'unité paysagère : la Garonne.
- ◊ Des panoramas sur la chaîne pyrénéenne.
- ◊ Un patrimoine architectural remarquable.
- ◊ Une économie dynamique et porteuse d'emploi.
- ◊ Des ressources naturelles en quantité : eau, granulats.
- ◊ Une bonne desserte viaire et ferrée.

Des fragilités aussi :

- ◊ Exposition aux risques¹ : risque de sécheresse, existence de zones bâties en zone inondable, rupture de barrage, industriel.

¹ Source : Atlas Haute-Garonne 2018, DDT 31



Carte de l'Etat-major (1820-1866), source IGN



LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _ La Plaine de la Garonne

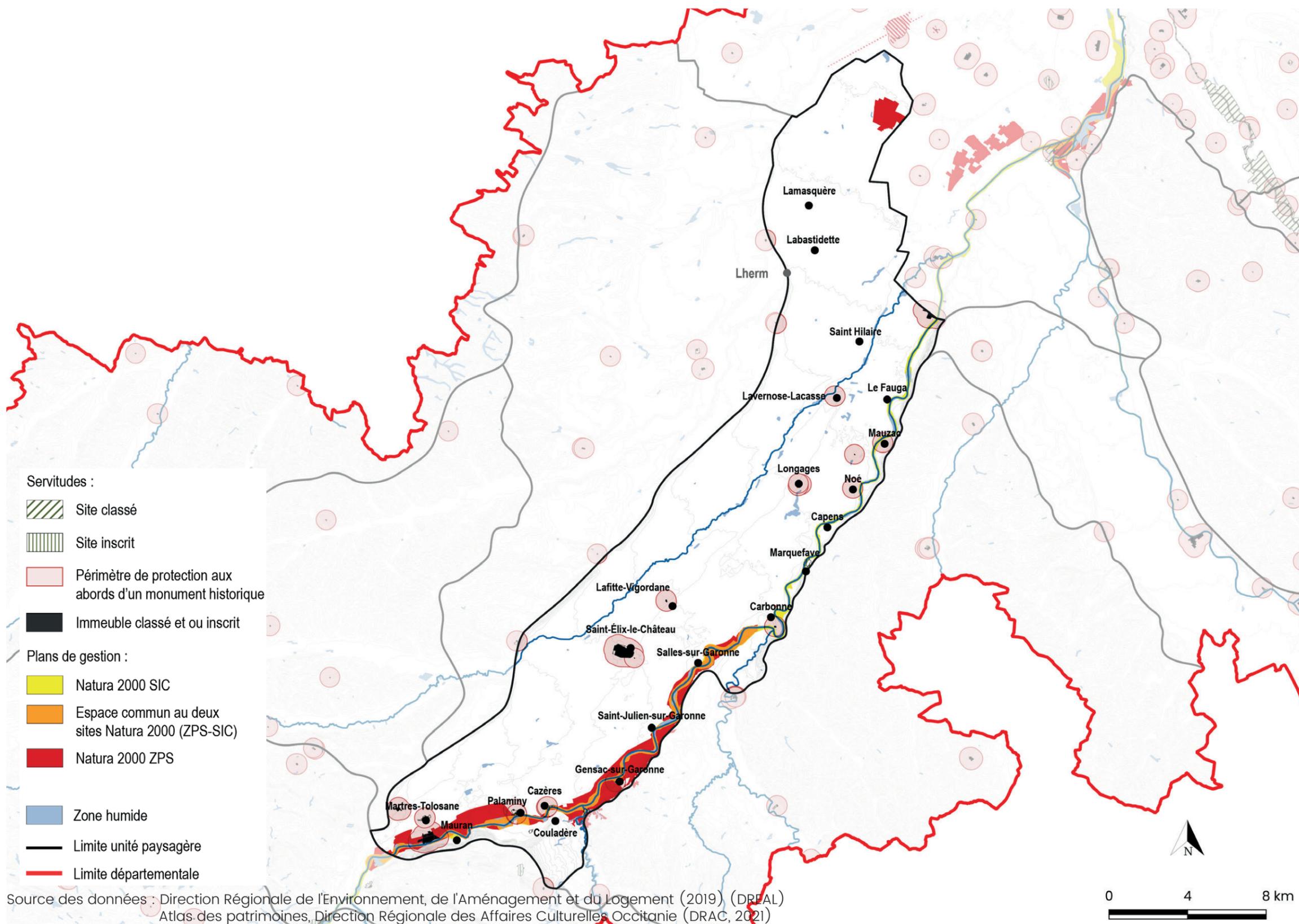
LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

D'autres espaces sont soumis à réglementation, notamment au sein du réseau Natura 2000. Les zones Natura 2000 se localisent sur une étroite bande le long de la Garonne, et sous-entendent la pérennité des paysages alluviaux, et même la reconstitution de leur qualité écologique.

Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.





LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ La Plaine de la Garonne

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

L'analyse de l'évolution des paysages de la Plaine de la Garonne révèle d'importants changements, liés en particulier au développement économique de l'unité paysagère, associé à une intense urbanisation résidentielle. La majorité des transformations évoquées ci-après concerne une étroite bande située entre la Garonne et l'autoroute ou la voie ferrée, qui concentre les signes d'anthropisation.

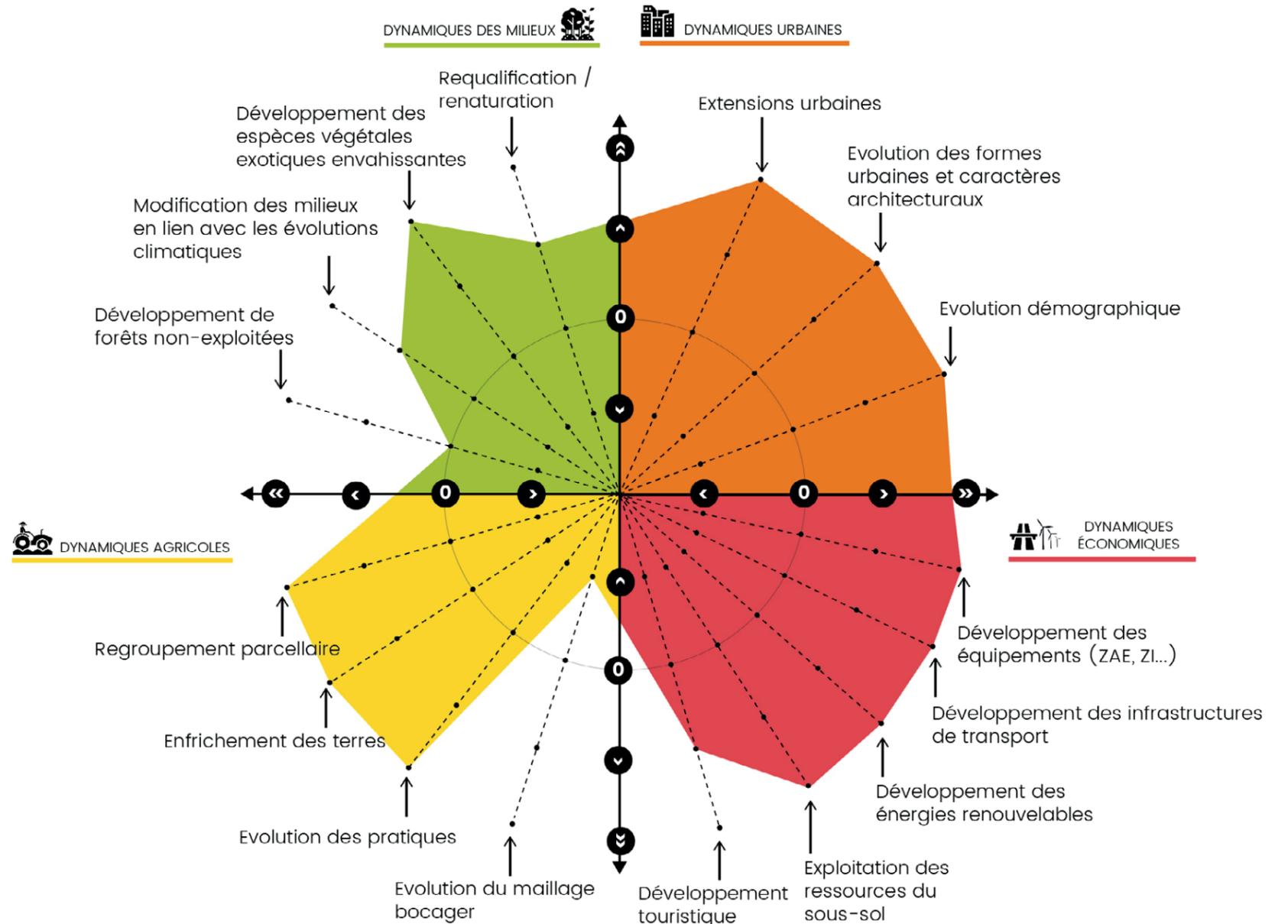
Disposant d'une situation stratégique entre les deux pôles structurants du département (Toulouse et Saint-Gaudens) et de terrains plats propices au développement urbain, l'unité paysagère a fait face à une forte hausse démographique, qui s'est traduit par l'extension importante du tissu urbain, le plus souvent sans considération de la trame historique. La création de l'autoroute A64 au début des années 90 est venue conforter ce phénomène. Cette excellente desserte, routière donc, mais aussi ferroviaire participe à la dynamique de développement des activités économiques (industrielles, extraction...), qui fournissent des emplois sur le territoire et contribuent à attirer de nouveaux arrivants, nourrissant là encore l'urbanisation (habitat, zones commerciales).

Marquantes dans les paysages de la basse plaine garonnaise, profitant de la disponibilité en granulats de ces sols alluvionnaires, les carrières d'extraction se sont développées dès les années 80 et influencent encore maintenant la qualité paysagère de la vallée. Les dynamiques d'extension et d'implantation de nouveaux sites ont vocation à perdurer, pérennisant cette succession de carrières aux devenir pluriels (étang, friche, terre agricole, centrale photovoltaïque...).

La basse terrasse est quant à elle principalement sujette aux transformations liées à la modernisation de l'agriculture. Même si elle accueille également des extensions urbaines, c'est dans une moindre mesure que le reste du territoire.

Ainsi, les évolutions des paysages de la Plaine de la Garonne se traduisent principalement par :

- ◊ L'artificialisation des terres agricoles par l'implantation et l'extension de zones d'activités, de carrières d'extraction de granulats et de quartiers pavillonnaires.
- ◊ Le développement d'infrastructures, de transport et énergétiques, dans le corridor de la Garonne.
- ◊ La disparition du petit parcellaire et la perte de diversité des paysages agricoles.



Le graphique ci-dessus exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.

CLÉ DE LECTURE DU GRAPHIQUE

Le maillage bocager a régressé.

Le maillage bocager est resté stable.

Le maillage bocager a progressé.

Le maillage bocager a beaucoup progressé.

Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ La Plaine de la Garonne

LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

En lien avec le développement économique de l'unité paysagère, la population de ce territoire a considérablement augmenté, entraînant des évolutions majeures en termes d'occupation bâtie et de lisibilité des regroupements urbains historiques. Toutes les communes sont concernées par cette hausse démographique, chacune à leur échelle. Si certaines communes sont restées rurales, notamment sur la partie ouest de l'unité paysagère, la plupart ont muté en villes péri-urbaines, portées par un foncier attractif et l'accessibilité à l'agglomération toulousaine.

_ Les extensions urbaines

- ◊ Diffusion importante de la tâche urbaine, de manière linéaire le long des axes viaires ou groupée sous la forme de quartiers pavillonnaires : ensembles résidentiels qui rendent difficile la distinction ville/campagne, et diminuent la surface agricole utile.
- ◊ Apparition de continuités bâties entre des villes distinctes : Palaminy et Cazères / Carbonne et Marquefave.

_ Evolution des formes urbaines et caractères architecturaux

- ◊ Banalisation des formes architecturales : répétition de constructions neuves sur un modèle identique et étranger aux caractères architecturaux traditionnels (formes et matériaux).
- ◊ Réalisation d'opérations d'habitat collectif bas (R+2, R+3), illustrant le changement de statut de ces anciens villages ruraux.

Dans cette unité paysagère essentiellement anthropisée, disposant malgré tout d'un vaste réservoir de biodiversité (la Garonne et sa ripisylve), les dynamiques écologiques sont principalement en lien avec l'évolution des pratiques agricoles mais également le développement des activités d'extraction.

_ Évolution des milieux naturels :

- ◊ Perte de biodiversité liée à l'abandon de cultures extensives (peu productives) favorables à la biodiversité (prairies naturelles de fauche, prairie humide, cultures céréalières riches en messicoles, zones de bocage,...) entraînant l'extension des friches puis un retour progressif à un autre état naturel.
- ◊ Renaturation spontanée des anciennes gravières allant souvent vers des espaces de grande richesse écologique (qui ne doivent toutefois pas faire oublier les autres impacts environnementaux des gravières (paysage, qualité des eaux,...))
- ◊ Perte de biodiversité par suppression des haies. Tendance aujourd'hui inversée avec un retour des haies (renaturation)
- ◊ Développement de plantes invasives le long des routes et cours d'eau.
- ◊ Plantation de forêts de résineux, pauvres en biodiversité, et qui interpellent dans une unité paysagère naturellement occupée de boisements alluviaux de feuillus.



Des quartiers récents en interface directe avec les terres agricoles



Caractères architecturaux contemporains qui s'affranchissent des repères traditionnels



Le couloir naturel de la Garonne, désormais essentiellement urbanisé



Quartier pavillonnaire en périphérie de Carbonne



Certaines gravières, renaturées, peuvent constituer des sites propices à l'avifaune



Plantation de forêt de résineux



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _La Plaine de la Garonne

LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX



Longages en 1953 (source IGN).



Longages en 1979 (source IGN). Construction de maisons de manière linéaire, le long des axes viaires.



Longages en 2002 (source IGN). Construction d'un quartier pavillonnaire à proximité du cimetière, poursuite de l'urbanisation linéaire, parfois en deuxième ligne.



Longages en 2019 (source IGN). Urbanisation qui concerne la création d'ensembles pavillonnaires et d'habitat collectif bas.

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _La Plaine de la Garonne

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

À l'origine principalement agricole, la Plaine de la Garonne est devenue un territoire au fort dynamisme économique, avec le développement de zones industrielles et commerciales et des activités d'extraction. Cela n'est pas sans conséquences sur les paysages, ces activités monopolisant de vastes emprises initialement cultivées, se développant bien souvent sans soucis d'insertion paysagère.

_ Développement des infrastructures de transport et des équipements

- ◊ Création de l'A64, infrastructure de déplacement majeure, qui a précédé l'agglomération d'un certain nombre d'activités sur ses abords, en raison du développement d'un grand nombre d'échangeurs (section essentiellement gratuite). Pas de réelle prise en compte de l'amendement Dupont, ni de réflexion globale sur le traitement des franges, notamment végétal.

- ◊ Développement de zones commerciales en entrées de ville des principaux pôles urbains : perte de qualité et de lisibilité (accumulation d'enseignes et de panneaux publicitaires, absence de qualité architecturale).

- ◊ Développement de zones d'activités s'échelonnant le long de l'A64, notamment au niveau des échangeurs : peu d'exigences paysagères et architecturales (seule exception Activestrel), forte prégnance depuis les coteaux du Volvestre et depuis l'A64 elle-même.

_ Exploitation des ressources du sous-sol

- ◊ Activités d'extraction de granulats : paysages en constante évolution avec le jeu des extensions de carrières, évoluant en plans d'eau (révélant la proximité de la nappe phréatique) avec développement de ripisylves sur les berges, ou de comblement et développement de friches, prégnance des infrastructures lors de la phase d'activité.

_ Développement des énergies renouvelables

- ◊ Création des centrales hydroélectriques de Carbone, Palaminy, Cazères, Saint-Julien-sur-Garonne et Martres-Tolosane aux infrastructures parfois très prégnantes (barrages, conduite forcée...).

- ◊ Huit projets de centrales photovoltaïques autorisés en 2019, deux autres projets détectés et deux centrales existantes : vigilance quant à la multiplication de ces infrastructures dans l'étroit corridor de l'A64 et aux covisibilités depuis les coteaux du Volvestre. Projets de développement de parcs (y compris flottant) sur les anciennes gravières.

- ◊ Existence de zones théoriques favorables à la production d'énergie éolienne.

Concernant l'agriculture, les évolutions des techniques de production ont ici aussi modifié les paysages : regroupement des parcelles lors du remembrement, création de silos, moindre diversité des cultures, réduction des surfaces de prairie... L'enfrichement de certaines parcelles et l'artificialisation des terres sont témoins de la diminution de cette activité.



Les conduites forcées des centrales hydroélectriques : des éléments nouveaux dans le paysage de la vallée



L'autoroute construite dans les années 90 a aggloméré sur ses abords de vastes zones d'activités.



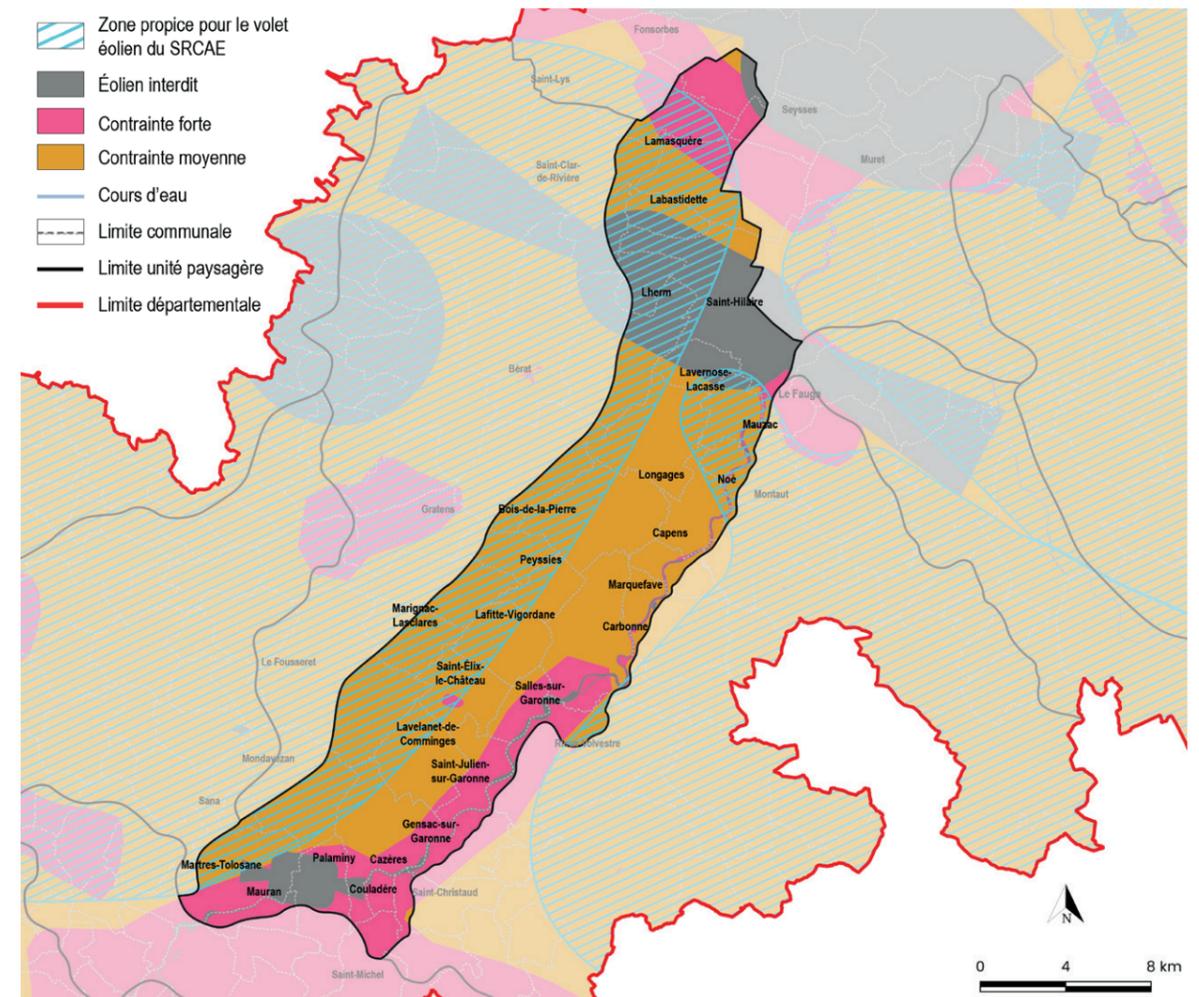
Activités d'extraction de granulats, visibles lors des phases d'activités mais également par les plans d'eau qu'elles génèrent



Cohabitation de maison carrée traditionnelle, avec son annexe agricole, et de bâtiments d'exploitation contemporains



Des parcelles bien plus vastes que dans les années 50

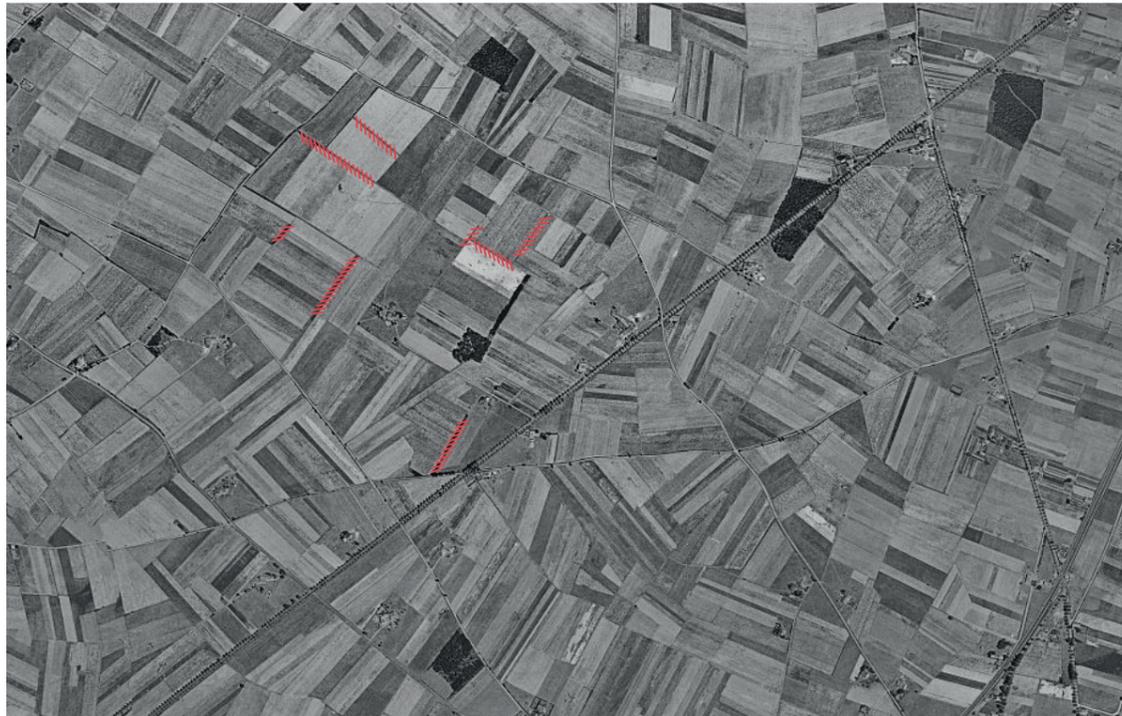


Zones favorables à l'énergie éolienne : données théoriques - source atlas DDT

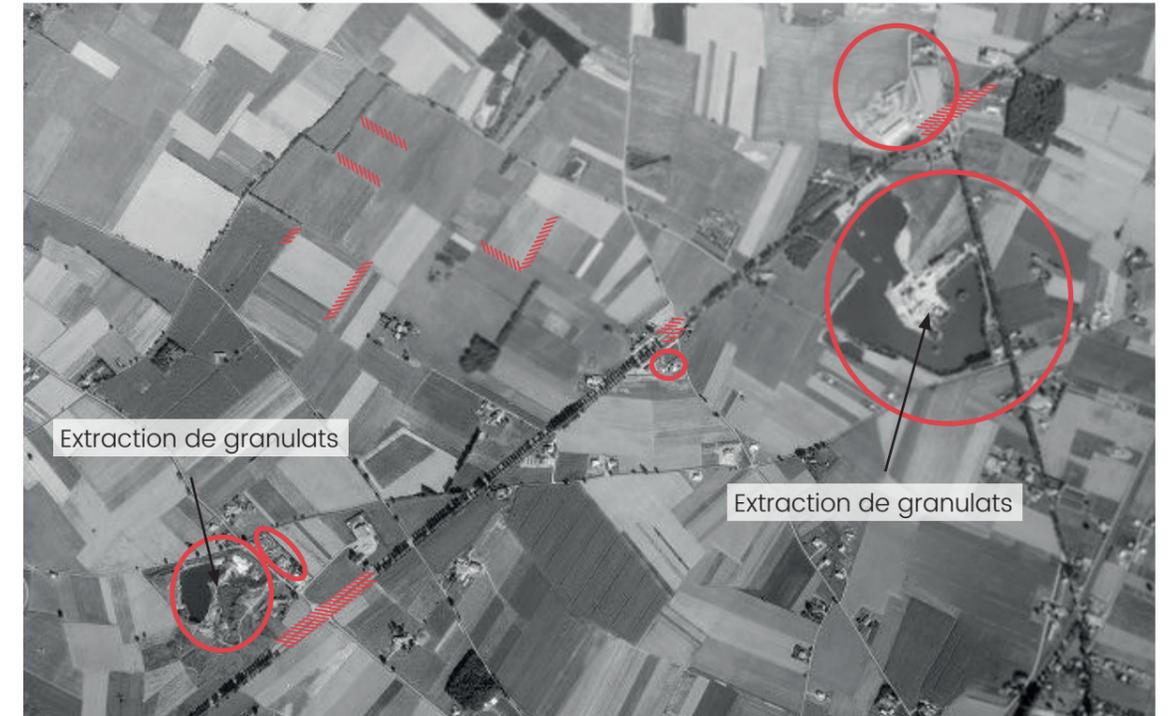


LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _La Plaine de la Garonne

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES



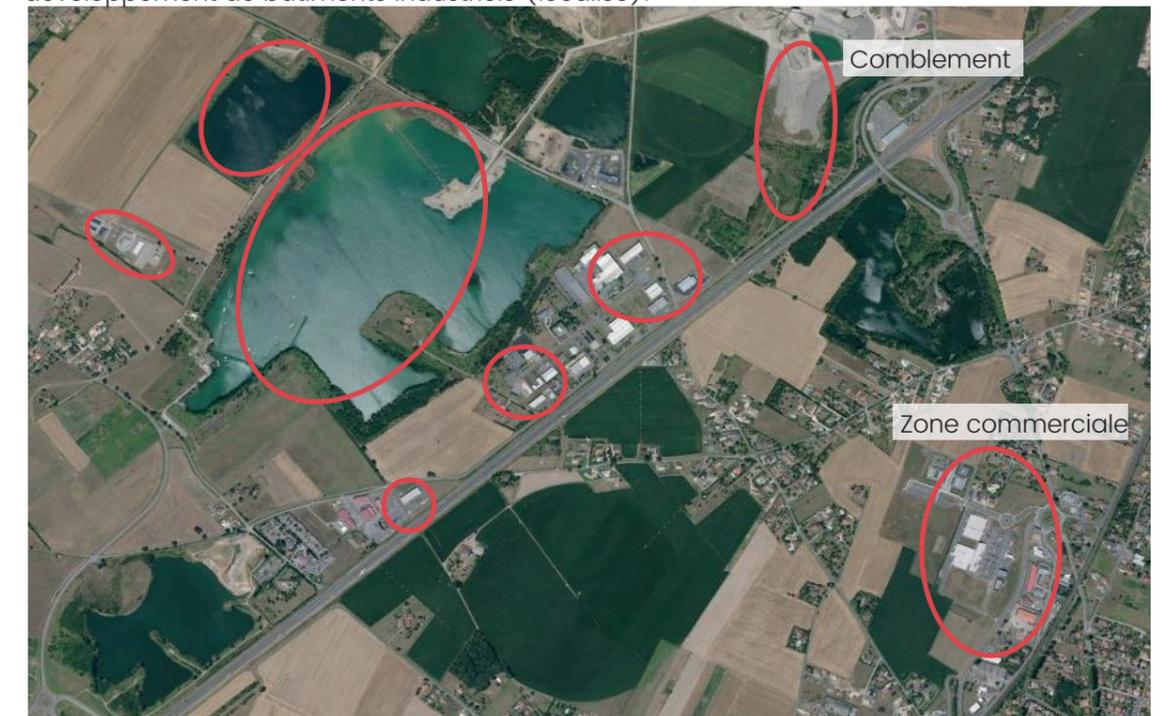
La périphérie de Carbone en 1953 (source IGN) : un paysage agricole constitué de petites parcelles.



La périphérie de Carbone en 1979 (source IGN). Regroupement parcellaire important, arrachage de haies (modéré car zone peu bocagère), abattage d'arbres le long de l'ancienne route de Bagnères (aménagements routiers), implantation d'activités d'extraction, développement de bâtiments industriels (localisé).



La périphérie de Carbone en 2002 (source IGN) : création de l'A64 sur l'ancien tracé de la route de Bagnères (mise à 2x2 voies et création d'un échangeur), développement des activités d'extraction et notamment des plans d'eau qui en résultent, construction de quelques bâtiments d'activités, notamment le long de l'autoroute.



La périphérie de Carbone en 2019 (source IGN) : comblement d'une partie des plans d'eau, extension des carrières et des zones d'activités, création de zone commerciale en entrée de ville.



LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _ La Plaine de la Garonne

LES ÉVOLUTIONS SOUHAITÉES DES HABITANTS

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- ◊ Promouvoir une agriculture diversifiée, raisonnée, à taille humaine et un élevage durable.
- ◊ Développement des circuits courts et d'une agriculture de proximité.
- ◊ Conservation des éléments identitaires.
- ◊ Améliorer l'intégration du bâti agricole.
- ◊ Retrouver la trame bocagère et poursuivre le programme de replantation des haies.
- ◊ Préserver les terres agricoles.



Limiter les monocultures



- ◊ Maintenir les corridors écologiques, les prairies.
- ◊ Des cours d'eau renaturés.



- ◊ Intégrer les infrastructures électriques dans les paysages.
- ◊ Limiter la multiplication des panneaux solaires et des éoliennes, mieux intégrer ces énergies renouvelables.



- ◊ Préserver l'architecture et la forme des villages.
- ◊ Entretien et restaurer le bâti traditionnel.
- ◊ Mutualiser les équipements, les services et les infrastructures entre les villages.
- ◊ Préserver les commerces de proximité des villages.
- ◊ Améliorer la prise en compte des modes de déplacements doux dans les centres-villes.
- ◊ Améliorer la qualité paysagère des entrées de villes.



Préserver l'architecture et la forme des villages



Entretien et restaurer le patrimoine bâti traditionnel



- ◊ Favoriser une architecture régionale mais contemporaine.
- ◊ Encadrer les nouvelles constructions et réglementer leur aspect pour qu'il soit en harmonie avec les caractères locaux.
- ◊ Grands lotissements à éviter.
- ◊ Limiter l'artificialisation.



Conservation des éléments identitaires



LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _ La Plaine de la Garonne

SPATIALISATION



L'agriculture :

- ◊ Pérennité de l'usage agricole des sols.
- ◊ Protection des espaces agricoles vis-à-vis du mitage.
- ◊ Maintien d'une agriculture plurielle dans ses productions (maraichage, élevage, cultures...), contribuant à la diversité des paysages.
- ◊ Confortement de la trame arborée des espaces agricoles.



Les villages et centres historiques :

- ◊ Protection des bastides et villages d'intérêt patrimonial (Carbonne, Cazères, Palaminy, Martres-Tolosane).
- ◊ Constitution de lisières agro-urbaines : espaces tampons plantés entre les villages et les terres agricoles.
- ◊ Traitement qualitatif des entrées de villes.
- ◊ Maintien d'un coeur de village convivial et dynamique avec ses commerces de proximité pour limiter les déplacements.



Les espaces de nature :

- ◊ Protection et restauration des espaces naturels remarquables et des corridors écologiques existants.
- ◊ Amélioration des continuités écologiques avec un renforcement des trames vertes et bleues .
- ◊ Protection des espaces naturels ordinaires (haies, alignements, petits boisements, talus...).
- ◊ Maintien des ripisylves des cours d'eau.
- ◊ Préservation de la qualité des points de vue depuis et vers les vallées de la Garonne et de la Louge.



Les extensions urbaines :

- ◊ Développement urbain mesuré : urbanisation nouvelle uniquement en continuité des noyaux villageois existants ou au sein des hameaux extensibles.
- ◊ Densification des hameaux et limitation de leur extension.
- ◊ Limitation de l'urbanisation linéaire.
- ◊ Maintien de coupures à l'urbanisation.



Les infrastructures et activités :

- ◊ Valorisation des sources d'énergie renouvelables.
- ◊ Maîtrise du développement photovoltaïque au regard des enjeux agricoles, naturels et patrimoniaux
- ◊ Maîtrise du développement des zones d'activités économiques par la densification, recherche de qualité architecturale et paysagère.
- ◊ Localisation des nouveaux sites d'extraction entre l'A64 et la voie ferrée
- ◊ Réaménagement des sites d'extraction, avec par ordre de priorité : retour à l'agriculture, création d'espaces de nature, d'espaces de loisirs, de projets économiques...



L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

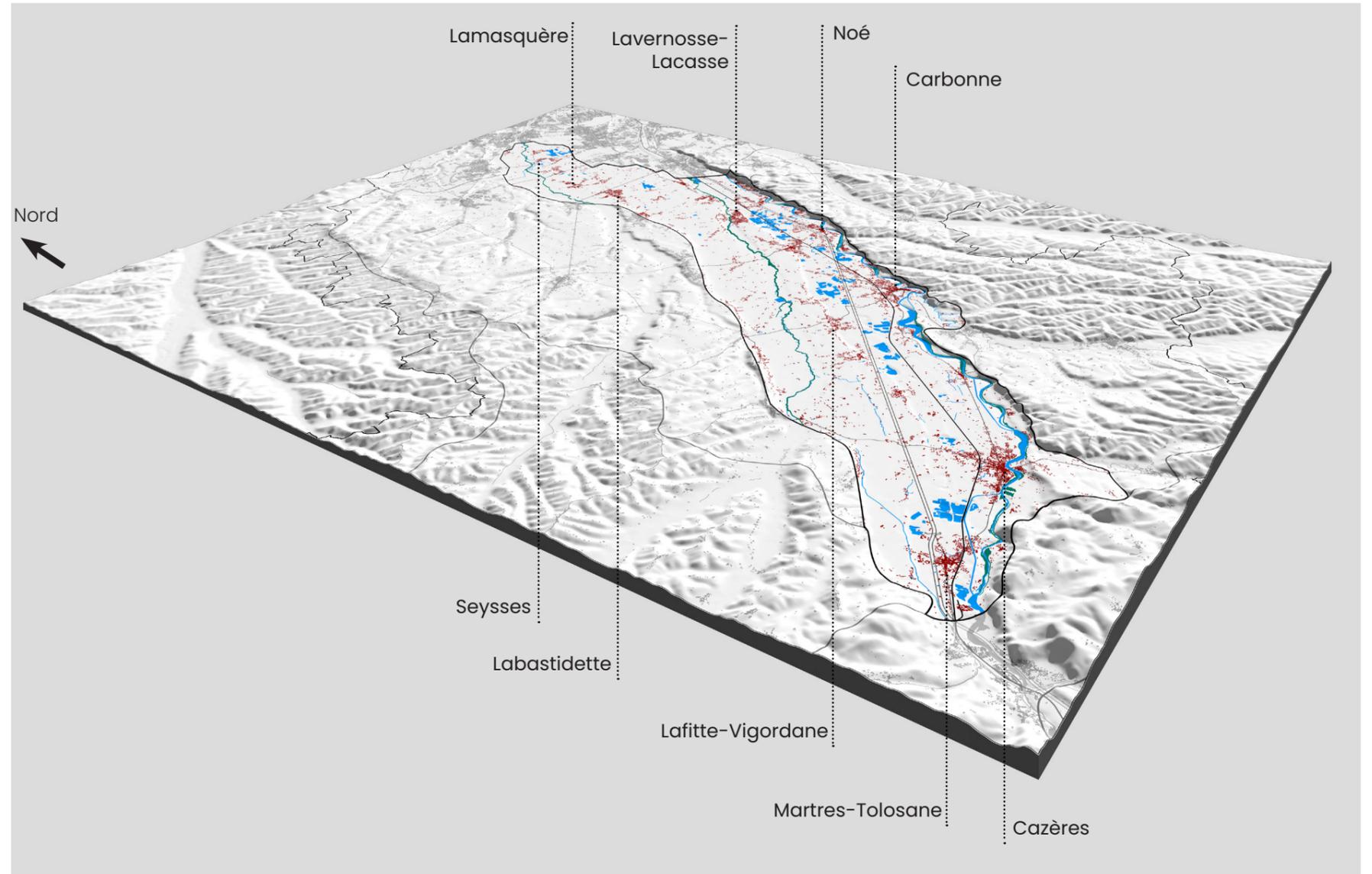
_24 communes

- Bois-de-la-Pierre
- Capens
- Carbonne
- Cazères
- Couladère
- Gensac-sur-Garonne
- Labastidette
- Lafitte-Vigordane
- Lamasquère
- Lavelanet-de-Comminges
- Lavernose-Lacasse
- Le Fauga
- Longages
- Marquefave
- Martres-Tolosane
- Mauran
- Mauzac
- Noé
- Palaminy
- Peysgies
- Saint-Élix-le-Château
- Saint-Hilaire
- Saint-Julien-sur-Garonne
- Salles-sur-Garonne

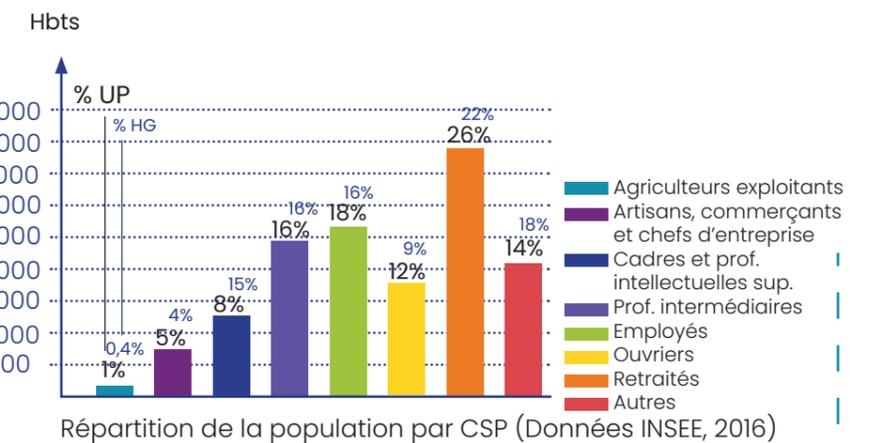
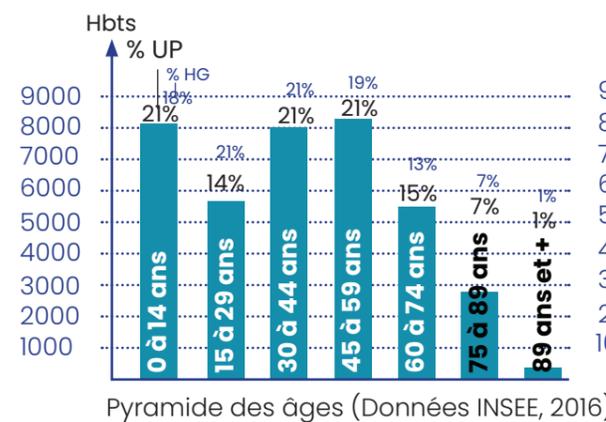
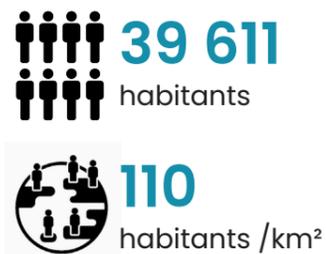
Partiellement : Bérat, Fonsorbes, Frouzins, Gratens, La Salvetat-Saint-Gilles, Le Fousseret, Lherm, Marignac-Lasclares, Mondavezan, Montaut, Muret, Rieux-Volvestre, Saint-Christaud, Saint-Clar-de-Rivière, Saint-Lys, Saint-Michel, Sana et Seysses

_3 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés

- Communauté de Communes Coeur de Garonne
- Communauté de Communes du Volvestre
- Communauté le Muretain Agglo



Indicateurs démographiques (Données INSEE, 2019)

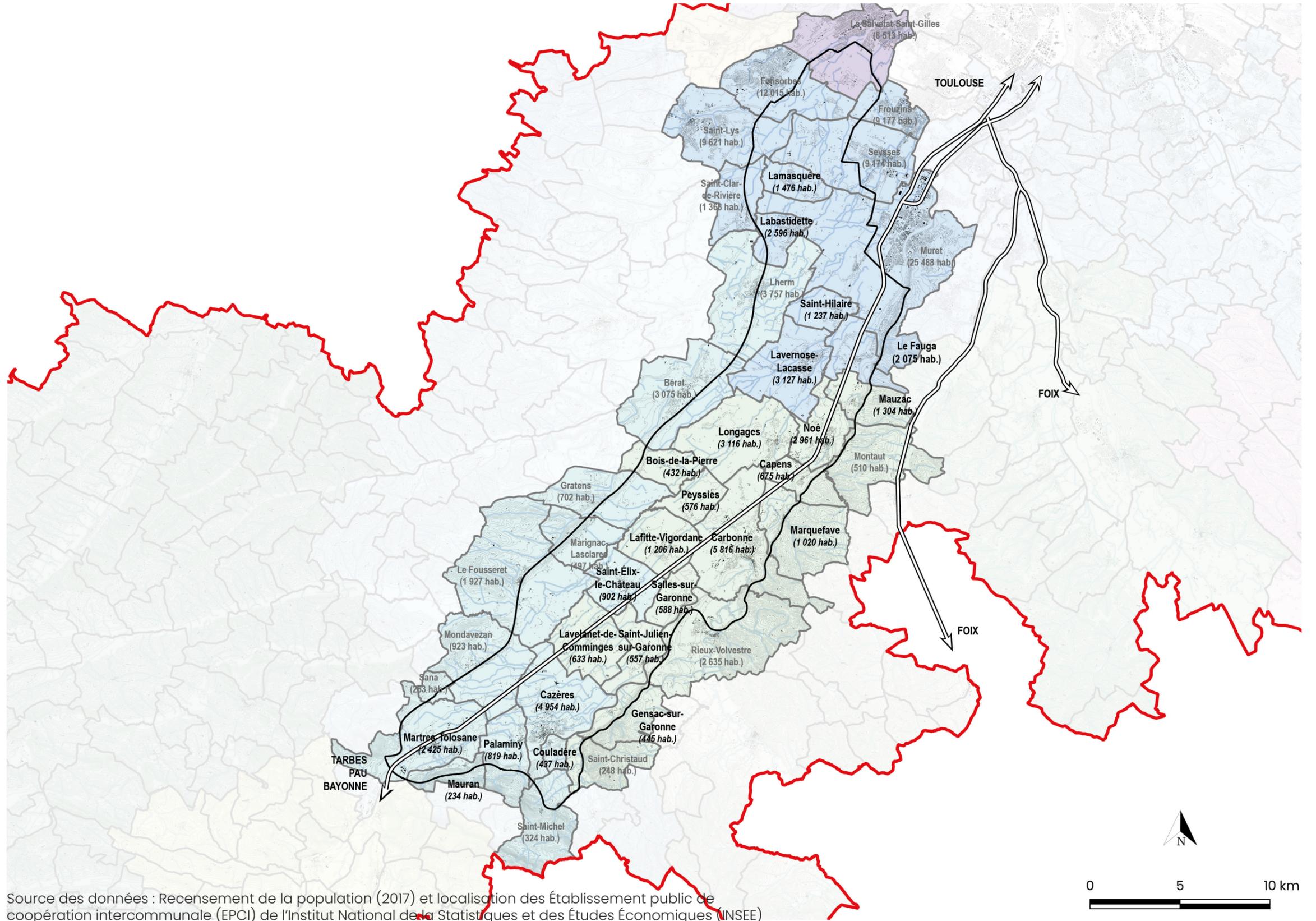




L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

- CC Coeur de Garonne
- CA Le Muretain Agglo
- CC du Volvestre
- Limite départementale
- Limite communale
- Limite unité paysagère
- Axe routier principal



Source des données : Recensement de la population (2017) et localisation des Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)

